

**AVIS DU
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
REGIONAL
SUR**

**LA SITUATION ECONOMIQUE
EN RHONE-ALPES
ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES
ANNEE 2004**

Rapport n°2004-04

**ASSEMBLEE PLENIERE
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL RHONE-ALPES
DU MARDI 22 JUIN 2004**

Rapporteur :

Monsieur Bruno LACROIX
Président de la Commission N° 1
« Economie – Emplois – Formation et insertion professionnelles »

Ce rapport a été présenté lors de l'Assemblée Plénière du Conseil économique et social régional du mardi 22 juin 2004. Seul les recommandations et le cahier thématique étaient soumis au vote ; ils ont été adoptés à l'unanimité.

SOMMAIRE

I. Situation économique 2003 et perspectives 2004	2
I.1 Environnement international et national	2
2003 : une année à oublier pour la France	2
Premier trimestre 2004 encourageant	2
Quels moteurs pour la croissance en 2004 ?	2
I.2 La situation et les perspectives en Rhône-Alpes	2
Commerce et échanges : les stigmates d'une contraction de la demande extérieure	2
Industrie morose aux perspectives incertaines	2
Des services en attente de projets	2
Agriculture : une année exceptionnellement difficile	2
Créations et défaillances d'entreprises : un bilan contrasté	2
Emploi : les incidences du ralentissement	2
II. Les recommandations du CESR	2
II.1 Suivi des recommandations économiques du CESR	2
II.2 Suivi du plan d'actions textile	2
Le cahier thématique textile en 2002 : une stratégie sectorielle régionale	2
Les actions engagées	2
Premier bilan	2
Perspectives	2
II.3 Les propositions	2
Emploi : une analyse régionale	2
Filière viti-vinicole : un cahier thématique	2
Entrepreneuriat/création d'entreprises : une évaluation régionale	2
Recherche/développement : un observatoire régional	2
III. Cahier thématique « Economie Sociale et Solidaire »	2
III.1 Valeurs et fondements de l'Economie Sociale et Solidaire	2
Une réalité historique	2
Acteur économique à part entière	2
III.2 Présentation des familles de l'Economie Sociale	2
Les coopératives	2
Les mutuelles	2
Les associations	2
III.3 Problématiques et enjeux de développement	2
Etre connu et reconnu	2
Assurer la pérennité et le développement des entreprises de l'Economie Sociale	2
Assurer la promotion des nouvelles initiatives	2
Prendre sa place sur le champ du développement territorial et du développement durable	2
III.4 Préconisations	2
ANNEXES	2
Situation économique : industrie	2
Situation économique : BTP	2
Situation économique : services	2
Situation économique : agriculture	2
Situation économique : tourisme	2

Le Conseil économique et social présentait chaque année un rapport sur la situation économique de Rhône-Alpes, mise en perspective par rapport à la conjoncture nationale et internationale. Par le passé, ce rapport était le fruit d'un important travail de collecte de l'information auprès des différents partenaires régionaux. Or, plusieurs publications conjoncturelles existant déjà, le rapport du CESR n'apportait pas nécessairement de valeur ajoutée.

C'est pourquoi, le CESR a souhaité faire évoluer sensiblement cette formule afin de laisser davantage de place à l'analyse, à la prospective et aux recommandations. Car c'est bien la raison d'être de cet exercice que d'éclairer l'exécutif régional sur les actions susceptibles de soutenir l'activité.

Le rapport sur la situation économique de Rhône-Alpes s'organise en trois parties :

- **une analyse synthétique de la situation économique en 2003** en Rhône-Alpes dans le contexte international ; cette analyse est complétée par une mise en perspective sur l'année 2004 ; des renvois en annexe permettent au lecteur d'avoir des éclairages sectoriels synthétiques ;
- **une partie consacrée aux propositions du CESR** ; cette année, le CESR propose de revenir sur les recommandations formulées par le passé afin d'en mesurer la traduction concrète et éventuellement d'en rappeler la nécessité ; ce souci de traçabilité fait partie des modifications éditoriales du rapport ;
- **un cahier thématique consacré à l'Economie Sociale et Solidaire en Rhône-Alpes** ; ce thème faisait partie des recommandations du rapport sur la situation économique de l'année dernière.

Seuls, les propositions et le cahier thématique sont soumis au vote de l'assemblée.

La production du rapport sur la situation économique en Rhône-Alpes s'appuie sur l'étroit partenariat que le CESR entretient avec les principaux fournisseurs d'informations que sont l'INSEE, la Banque de France, les services déconcentrés de l'Etat en région (DRTEFP, DRCE, Centre de Renseignements Statistiques des Douanes de Lyon, Direction des Services Fiscaux, DRAF), l'ANPE, l'UNEDIC, l'APEC, les Chambres consulaires, l'Observatoire régional du tourisme et la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire.

Les branches et organismes professionnels ont, par ailleurs, été sollicités afin d'apporter des informations conjoncturelles sur leur propre secteur. A travers sa commission « Economie, emplois et insertion professionnelle », le CESR a procédé à l'audition des directeurs régionaux de l'INSEE, de la banque de France, et de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

I. SITUATION ECONOMIQUE 2003 ET PERSPECTIVES 2004

1.1 Environnement international et national

2003 : une année à oublier pour la France

- **Croissance en berne : +0,5%**

La France a enregistré sa plus mauvaise performance économique depuis la dernière récession en 1993. Alors que la plupart des experts tablaient sur une progression de 1,5%, le PIB n'a finalement enregistré qu'une petite hausse de 0,5%. La France a évité de peu la récession et cette quasi-stagnation s'est traduite par une forte augmentation du chômage et la détérioration des finances publiques.

- **Pertes d'emplois**

Pour la première fois depuis dix ans, le nombre de salariés a reculé d'environ 67 000 emplois. Cette destruction d'emplois est imputable au secteur public qui perd 100 000 emplois, en raison de la fin des emplois jeunes et autres contrats aidés. Dans le secteur privé, l'emploi salarié reste stable (+11 000 emplois) alors que l'emploi non salarié progresse pour la première fois depuis 1991 (+ 26 000)¹. Dans l'industrie manufacturière, les destructions d'emploi se sont poursuivies à un rythme élevé.

Le chômage a augmenté (230 000 demandeurs d'emploi supplémentaires). Au sens du Bureau International du Travail, il atteignait 9,7% de la population active. La hausse touche surtout les jeunes non diplômés.

- **Forte détérioration du solde des comptes publics**

Le déficit des administrations publiques s'est établi à 4,1% du PIB, en raison, notamment, de mauvaises rentrées fiscales. L'impôt des sociétés s'affiche en très net repli à - 8,7% par rapport à 2002. La croissance des recettes, environ + 2,3%, ne permet pas de couvrir des dépenses qui s'accroissent d'environ 4%.

Par ailleurs, les prestations de santé poursuivent leur inflation galopante : + 5,1%. Dans le même temps, le déficit des régimes d'assurance chômage reste à un niveau élevé (4,2 milliards d'euros en 2003), ce qui entraîne une détérioration du besoin de financement des administrations de sécurité sociale.

Par voie de conséquence, l'endettement public dépasse pour la première fois les limites autorisées par le pacte de stabilité européen (63,7% du PIB) et continue à obérer la capacité de développement de la France.

¹ **Emploi non salarié** : l'emploi non salarié comprend les dirigeants non salariés et les conjoints-collaborateurs. Une entreprise peut donc regrouper plusieurs personnes non salariées. À l'inverse, elle peut n'en avoir aucune si le dirigeant de l'entreprise est salarié.

- **Dégringolade de l'excédent commercial : - 45%**

Les ventes de la France à l'étranger se font essentiellement vers l'Union Européenne (62% des exportations). Or, l'Europe des quinze a connu une croissance molle en 2003, ce qui a fortement dégradé l'excédent commercial de la France (4 milliards d'euros en 2003 contre 7,3 milliards d'euros en 2002). Grâce à une meilleure répartition de ses débouchés commerciaux, l'Allemagne enregistre un excédent commercial quatre fois supérieur à la France. Ainsi, la France a rétrogradé au cinquième rang des pays exportateurs, derrière la Chine. En dépit d'une croissance de 5,5% des échanges mondiaux, les exportations françaises chutent à -2,1% tandis que les importations affichent un recul encore plus marqué à -3,3%.

Premier trimestre 2004 encourageant

Pour 2004, une reprise économique s'esquisse. Selon l'INSEE, la croissance du produit intérieur brut français (PIB) a été de 0,8% au 1er trimestre 2004 par rapport au 4ème trimestre 2003. L'acquis de croissance pour 2004 est de 1,5% à la fin du premier trimestre. La dernière croissance trimestrielle aussi forte en France remonte au premier trimestre 2002.

Sur un tel rythme, la croissance annuelle du pays pourrait se situer au-delà de 2%, soit une performance meilleure que la plupart des prévisions. L'amélioration de la situation est pour grande partie imputable à la consommation des ménages. Toutefois des incertitudes risquent de peser à terme.

- **Envolée du prix des matières premières et du pétrole**

Au mois de mai, le cours du baril de pétrole a franchi la barre fatidique des 40 dollars. Les tensions internationales au Moyen-Orient conjuguées à une forte hausse de la demande chinoise entraînent les cours vers des sommets. D'autant plus que les pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole n'ont que récemment décidé d'augmenter leur production. Jusqu'à présent, l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar a permis d'atténuer cette flambée des cours du pétrole.

Cependant, le maintien des cours à un tel niveau risque d'avoir un impact fort sur le pouvoir d'achat des ménages et les marges des entreprises. Ces dernières doivent en plus composer avec l'envolée du cours de certaines matières premières comme l'acier. En un an, les importations de la Chine ont enregistré des hausses phénoménales. Par exemple, la consommation chinoise de cuivre a doublé en deux ans, comme celle de l'alumine, et les besoins en minerai de fer, indispensables pour la production d'acier, sont passés de 50 à 150 millions de tonnes en trois ans.

- **Stabilisation de l'euro par rapport au dollar et fin d'un cycle de baisse des taux**

Véritable motif d'inquiétude en 2003, le niveau de l'euro par rapport au dollar qui pèse sur la compétitivité des produits européens semble s'être actuellement stabilisé. Sur les marchés des changes, le dollar profite de l'embellie enregistrée par l'économie américaine. Toutefois, cette appréciation pourrait être, pour partie, due à des anticipations sur une future hausse des taux directeurs de la réserve fédérale. En cas d'amélioration confirmée du marché de l'emploi d'ici l'été aux Etats-Unis, la FED devrait relever ses taux et mettre fin au cycle de baisse du loyer de l'argent.

Dans l'Union Européenne, compte tenu des risques inflationnistes renforcés par la hausse des matières premières et du pétrole, la Banque Centrale Européenne restera sans doute peu encline à mener une politique monétaire accommodante.

- **Un environnement géopolitique troublé**

Les attitudes attentistes avaient prévalu au début de l'année 2003 devant les perspectives d'un conflit en Irak. En 2004, les motifs d'inquiétude liés à ce conflit et aux menaces terroristes demeurent.

En dépit d'une reprise économique vigoureuse, les Etats-Unis enregistrent d'importants déficits au niveau du solde budgétaire des administrations et de la balance courante. Jusqu'à présent, la faiblesse du dollar a permis de financer ces déficits. Dans quelle mesure la prochaine administration issue des élections présidentielles de novembre pourra-t-elle poursuivre cette politique de soutien de l'activité ?

Sur notre continent, l'élargissement de l'Union Européenne constitue l'événement politique majeur de l'année. Depuis le 1^{er} mai 2004, 75 millions de nouveaux citoyens l'ont rejointe soit une augmentation d'un cinquième de sa population. Dans le même temps, le PIB de l'Union Européenne n'augmentera que de 5%. Les divergences économiques et politiques entre les anciens pays membres et les nouveaux adhérents posent la question de la cohésion économique et sociale de ce vaste ensemble. D'après différentes études économiques, l'élargissement profitera davantage aux nouveaux entrants avec un surplus de croissance estimé à 2%, grâce en particulier aux fonds structurels européens prélevés sur les pays les plus riches.

Quels moteurs pour la croissance en 2004 ?

- **Investissement : des conditions extérieures favorables**

Dans ses prévisions, l'INSEE table sur une reprise de l'investissement en 2004. Sous les effets d'une hausse de la demande extérieure, stimulée par la croissance américaine et asiatique, les entreprises devraient profiter de conditions de financement extrêmement favorables pour relancer leurs investissements. La stabilisation de l'euro face au dollar pourrait donner davantage de dynamisme aux exportations.

En revanche, le faible niveau des marges des entreprises pourrait hypothéquer une reprise de l'investissement d'autant plus que l'envolée du cours des matières premières commencera à dégrader ces marges. Dans ce contexte, une hausse générale des prix ne serait plus à exclure.

- **Consommation : l'inconnue du moral des ménages**

Le deuxième moteur de la croissance a donné des signes d'essoufflement en 2003. Selon le BIPE, cette année, les ménages français épargneront en moyenne 16,2% de leur revenu disponible². L'essentiel de cet argent sera consacré aux remboursements de crédits immobiliers et aux contrats d'assurance-vie qui absorbent la majeure partie de l'épargne financière des ménages.

² Pour les ménages, l'épargne est égale au revenu disponible diminué de la dépense de consommation, ou au revenu disponible ajusté diminué de la consommation finale effective. L'épargne peut être calculée nette, si l'on retranche la consommation de capital fixe. Le taux d'épargne constitue le rapport de l'épargne au revenu disponible.

Ce taux d'épargne reste assez élevé parmi les pays industrialisés. Sa variation dépendra de l'anticipation des ménages face aux aléas de la vie : risque de chômage et financement de la retraite et de la santé. A cet égard, l'évolution de la courbe du chômage ainsi que les projets du gouvernement en matière de réforme de la sécurité sociale auront une incidence sur le comportement des ménages.

A l'issue du premier trimestre 2004, la hausse de la consommation effective des ménages a, selon l'INSEE, largement contribué à la croissance du PIB en France. Cependant, cette bonne tenue de la consommation des ménages pourrait être compromise par une reprise de l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat.

1.2 La situation et les perspectives en Rhône-Alpes

Commerce et échanges : les stigmates d'une contraction de la demande extérieure

- **Des exportations toujours en repli en 2003 : - 1,9% par rapport à 2002**

Le ralentissement économique des principaux voisins européens s'est fait ressentir sur la région Rhône-Alpes dont les exportations s'affichent pour la seconde année consécutive en recul à 34,4 milliards d'euros. Les importations sont restées stables à + 0,2%. A l'instar de la France, la région Rhône-Alpes a souffert de l'atonie de la demande dans les pays de l'Europe occidentale, notamment l'Allemagne et l'Italie. En outre, la faiblesse du dollar a pénalisé les exportations vers l'Amérique du Nord avec un recul assez marqué au quatrième trimestre 2003 (- 10% par rapport au quatrième trimestre 2002). Cette faiblesse persistante des exportations mettrait-elle en évidence un manque de compétitivité de la France ?

- **Légère amélioration du solde des échanges en fin d'année**

D'après la statistique des douanes, la progression des exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale s'est accélérée en fin d'année 2003 laissant augurer de meilleures perspectives pour l'année 2004. Parallèlement, les industriels anticipent un redressement de la demande étrangère que sembleraient corroborer les premières statistiques disponibles sur la fin du dernier trimestre 2003.

- **Une région toujours attractive pour les investissements directs étrangers**

Structurellement, entre 1800 et 2000 emplois sont créés ou maintenus chaque année grâce aux investissements directs étrangers. Après une année exceptionnelle en 2002 due à plusieurs projets d'envergure, Rhône-Alpes a attiré 75 projets en 2003 pour environ 3 000 emplois programmés. Cette performance place la région en deuxième position derrière l'Île-de-France et la conforte comme l'une des régions où la croissance des investissements étrangers est la plus forte. 43% des investissements concernent des extensions tandis que 39% se dirigent vers des créations. En revanche, seuls 18% des projets d'investissements étrangers en Rhône-Alpes concernent les reprises d'entreprises.

Ce sont les secteurs de l'équipement automobile et des véhicules lourds qui captent la plus grande part des investissements (33,5%). 62% des projets soutenus concernent la fabrication. En revanche, Rhône-Alpes reste peu attractive sur les investissements en centres de recherche.

Industrie morose aux perspectives incertaines

- **Une année 2003 sans relief**

D'après l'enquête de la Banque de France, en 2003 les industriels ont constaté une stagnation de leur chiffre d'affaires : + 0,2%. Cette stagnation entraîne un faible taux d'utilisation des capacités de production et un recul de la production. De manière générale, les industriels ont poursuivi une politique de déstockage en dépit d'un premier trimestre qui laissait espérer une reprise.

Au niveau des exportations, la bonne tenue des industries agroalimentaires contraste avec la morosité affectant l'industrie automobile, les biens intermédiaires et les biens d'équipements. Les statistiques de l'emploi industriel révèlent les incidences de la stagnation avec un recul de 1,6% des effectifs. De même, les excédents d'exploitation enregistrent un recul de 2%. La détérioration des conditions d'exploitation est plus marquée pour les entreprises de moins de 200 salariés dont l'EBE affiche un recul de 6%. Seules les grandes unités préservent un taux de marge. Par des résultats fortement dégradés, l'industrie de la chimie contribue à la baisse des EBE. L'investissement industriel a régressé de 5,8% en 2003.

- **Des perspectives 2004 en pointillé**

Les entrepreneurs interrogés par la Banque de France prévoient une progression de leurs investissements de l'ordre de 1,3% en 2004. Ces anticipations se fondent sur une demande étrangère plus ferme à l'issue du quatrième trimestre 2003. La timidité des anticipations se retrouve nécessairement dans les perspectives d'emploi de l'industrie rhônalpine avec la poursuite de la dégradation des effectifs (-1,3%). Fortement affecté en 2003 avec une baisse de 3,7%, l'emploi intérimaire risque de pâtir de l'attitude plutôt attentiste des entreprises.

Pour 2004, la prudence reste donc de mise. Selon la Banque de France, l'endettement élevé des entreprises et un taux d'autofinancement historiquement bas plaident pour une politique de maîtrise des coûts et la restauration de la profitabilité.

Des services en attente de projets

- **Une année 2003 étale et des prévisions confiantes pour les services marchands**

En 2003, l'activité des services marchands a progressé faiblement (+ 1%) en partie grâce à la bonne tenue du transport routier de marchandises tandis que l'ingénierie technique affichait un léger recul de son chiffre d'affaires. Contrairement à l'industrie, les effectifs progressent légèrement, excepté dans la publicité avec un recul pour la seconde année consécutive.

Selon la Banque de France, les entreprises de services sont plutôt optimistes dans leurs estimations de progression d'activité en 2004 (+ 4%). Cet optimisme est beaucoup plus mesuré pour les perspectives d'embauches (+ 1%).

- **Nouvelle progression d'activité pour le bâtiment mais incertitudes pour les travaux publics**

Selon l'enquête de la Banque de France, l'activité dans le bâtiment et les travaux publics s'inscrit globalement en progression de 2%. Bénéficiant d'une construction de logements bien orientée, le bâtiment a connu une année 2003 satisfaisante avec un début d'année 2004 confirmant cette tendance.

En revanche, le génie civil souffre des retards pris en matière de commande publique. A cet égard, la rigueur budgétaire actuelle ne permet pas de dégager des perspectives positives d'activité.

Agriculture : une année exceptionnellement difficile

- **Des conditions climatiques extrêmes**

Des conditions météorologiques exceptionnelles ont eu des incidences négatives sur la production agricole. Ainsi, la production de céréales recule de 42%, soit sa plus faible récolte depuis 1983. Les rendements s'effondrent (-33%). Du coup, le prix des céréales s'envole. Pour les productions fruitières, le gel printanier a entraîné une baisse de production d'environ 50%. Sur certains élevages comme l'aviculture, la canicule a engendré de grosses pertes. Les seules consolations sont la bonne tenue des prix et un excellent millésime pour la production de vin.

Créations et défaillances d'entreprises : un bilan contrasté

Les créations d'entreprises recouvrent des réalités très variables quant aux caractéristiques et à la taille des entreprises créées. Depuis cinq ans, la progression du nombre de créations se confirme sans que l'on dispose d'analyse un peu plus fine sur la typologie des entreprises, le rythme de turnover et la pérennité.

- **Forte progression des créations : + 10%**

En 2003, la région Rhône-Alpes enregistre une forte progression du nombre de créations d'entreprises, soit 29 700 entreprises créées selon l'INSEE. Rhône-Alpes se situe désormais dans le peloton de tête des régions françaises après l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces créations concernent essentiellement les services (environ 53% des projets) et les commerces (environ 25% des projets). La forte progression des créations est essentiellement due aux entreprises sans salariés. En effet, le nombre de nouvelles entreprises avec un ou plusieurs salariés reste stable entre 2002 et 2003.

Des politiques publiques particulièrement offensives expliquent pour partie cette forte hausse des créations. La loi Dutreil a simplifié l'acte de création et toute une palette de dispositifs de soutien existe. Néanmoins, le niveau élevé de chômage pousse aussi davantage de personnes à tenter l'aventure... faute d'autres perspectives.

- **Hausse vertigineuse des défaillances d'entreprises : + 23,7%**

Le revers de la médaille de la progression des créations d'entreprises se situe dans l'envolée des défaillances : 4 360 entreprises en 2003 contre 3 525 en 2002. En tant que région exportatrice et industrialisée, Rhône-Alpes est particulièrement touchée. La faiblesse de l'activité industrielle a mis en difficulté les entreprises sous-traitantes. La réduction des carnets de commande s'est ainsi traduite par des défaillances dans les Travaux Publics (23,4% du total), le commerce (23%) et l'industrie (17,5%).

Les TPE représentent environ 90% des cas de défaillances (ce qui est proportionnel à leur nombre). Toutefois, ce sont les grandes entreprises qui ont marqué les esprits, avec la mise en place de plusieurs plans sociaux.

Sur le premier trimestre 2004, le cabinet Dun & Bradstreet note une stabilisation du nombre de défaillances par rapport au premier trimestre 2003. Les défaillances reculent notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports. En revanche, les services dont le conseil/ingénierie et le commerce de détail restent mal orientés. La prudence des ménages pèse sur certaines activités comme le commerce/habillement et la réparation et vente d'automobiles.

Emploi : les incidences du ralentissement

- **Chômage en hausse en 2003 : 8,8% soit 213 000 demandeurs d'emploi**

En 2003, la région Rhône-Alpes a subi pleinement le contrecoup du ralentissement général de l'activité en matière d'emploi. Les demandes d'emploi progressent de 7,7% contre 6% au niveau national. Les départements du Rhône et de l'Ain sont les plus touchés avec une progression des demandes d'emploi de l'ordre de 10%.

- **Premier recul de l'emploi salarié depuis 1993 : 5 000 emplois perdus**

Après une décennie de progression de l'emploi salarié, Rhône-Alpes enregistre un recul en 2003. Cette contre-performance est due à la recrudescence des plans sociaux. Ainsi, les inscriptions à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique bondissent (+ 15,3%). La détérioration est particulièrement visible sur le quatrième trimestre 2003. C'est l'industrie qui paie le plus lourd tribut : -2,4% d'emplois salariés soit 12 000 emplois perdus. Les créations d'emplois dans les services et le BTP ne compensent que partiellement cette hémorragie industrielle.

Pour rajouter à la noirceur de ce tableau, l'ANPE enregistre un tassement des offres durables d'emploi alors que les offres d'emplois temporaires et occasionnels augmentent.

- **Les perspectives 2004 en demi-teinte**

En ligne avec les perspectives modérées de croissance de l'activité, la situation de l'emploi en 2004 devrait s'améliorer légèrement. Le premier trimestre s'est soldé par un recul du chômage. En effet, Rhône-Alpes enregistre une baisse du chômage de l'ordre de 3,1%. Fin mars, le nombre de demandeurs d'emploi se situe légèrement au-dessus de la barre symbolique des 200 000. L'ANPE constate une augmentation sensible du volume des offres d'emploi collectées en région.

Sur le marché de l'emploi, la DRTEFP anticipe une augmentation de la part de l'intérim dans les embauches et une progression des offres d'emploi temporaires. Une accélération de l'activité en fin de premier semestre 2004 pourrait éventuellement produire des effets bénéfiques sur le niveau du chômage en Rhône-Alpes, d'autant plus que la région a tendance à amplifier les mouvements conjoncturels nationaux.

Parallèlement, des tensions persisteront sur certains métiers et territoires. Environ 30 000 postes sont non pourvus. Selon une étude de l'APEC, l'emploi des cadres resterait sinistré puisque les prévisions d'embauche des entreprises s'inscrivent en recul (- 9%).

Rhône-Alpes : perspectives économiques 2004

La région Rhône-Alpes reste fortement soumise aux aléas de la conjoncture en raison de sa forte exposition à l'international. Elle amplifie les tendances et, à cet égard, l'année 2003 fut particulièrement difficile, en particulier sur le front de l'emploi. Le premier trimestre 2004 laisse espérer une reprise progressive de l'activité. Le reflux du chômage et l'amélioration du climat des affaires sont autant d'indicateurs positifs.

Pourtant, une crainte persiste : celle de voir se reproduire le scénario du début de l'année 2003 avec un timide rebond rapidement avorté. En effet, la valeur de l'euro, la flambée du prix du pétrole et des matières premières et l'environnement géopolitique laissent planer une menace.

A la différence de l'année dernière, les conditions extérieures d'une reprise existent avec la croissance aux Etats-Unis, en Asie et dans certains pays d'Europe Centrale et Orientale. Dans quelle mesure l'économie rhônalpine tirera-t-elle profit de ces conditions favorables ?

II. LES RECOMMANDATIONS DU CESR

II.1 Suivi des recommandations économiques du CESR

Chaque année, le rapport sur la situation économique Rhône-Alpes amène le CESR à formuler des recommandations qui peuvent s'adresser :

- au Conseil régional pour le lancement d'une réflexion ou d'actions précises sur des enjeux repérés à travers l'analyse de la situation économique,
- au CESR lui-même en matière de problématiques à aborder dans le cadre de ses travaux.

La nouvelle formule de son rapport sur la situation économique a pour objectif d'établir un suivi de ces recommandations.

Intitulé	Etat d'avancement
Transmission d'entreprises <ul style="list-style-type: none"> ❖ Engager une réflexion prospective sur la transmission d'entreprises 	<p>Auto saisine du CESR le 3/02/2004 Echéancier : septembre 2004</p> <p>Diagnostic lancé par le Conseil régional Echéancier : juillet 2004</p>
Export et international <ul style="list-style-type: none"> ❖ Approfondir le diagnostic quant aux filières dont les exportations chutent ❖ Engager une réflexion sur la vocation internationale de la région Rhône-Alpes 	<p>Auto saisine du CESR le 6/01/2004 Echéancier : septembre 2004</p>
Emploi <ul style="list-style-type: none"> ❖ Dresser un bilan des effets de l'ARTT ❖ Développer des tableaux de bord de suivi de l'emploi ❖ Engager une réflexion sur l'impact du choc démographique en région Rhône-Alpes ❖ Identifier l'écart entre offre et demande dans certains métiers et définir les actions nécessaires d'orientation et de formation 	<p>Auto saisine du CESR le 4/05/2004 Echéancier : printemps 2005</p>
Filière viticole <ul style="list-style-type: none"> ❖ Engager une réflexion sur l'évolution des conditions de la structuration économique de la filière 	<p>Cahier thématique rapport SITECO 2004 Echéancier : printemps 2005</p>
Rapport SITECO <ul style="list-style-type: none"> ❖ Entreprendre un état des lieux sur les publications de conjoncture économique ❖ Engager la réalisation d'une nouvelle formule ❖ Lancer la réalisation d'un cahier thématique sur l'économie sociale et solidaire 	<p>Commission 1 le 8/09/2003 (cf. annexe)</p> <p>Rapport SITECO 2003 Echéancier : juin 2004 Cahier thématique SITECO 2003 Echéancier : juin 2004</p>

II.2 Suivi du plan d'actions textile

Le cahier thématique textile en 2002 : une stratégie sectorielle régionale

Lors de son assemblée plénière du 18 juin 2002 et dans le cadre de son avis sur la situation économique et sociale, le CESR avait adopté un cahier thématique dédié au secteur textile. Ce cahier présentait des pistes d'action à court et moyen termes, afin de permettre au textile/habillement de sortir de la crise qu'il traversait et d'envisager des perspectives de développement.

Rappel des recommandations du CESR dans le cadre du cahier thématique textile

1) Agir en direction des entreprises

- **Réalisation d'un projet structurant et fédérateur** : pôle filière multi-sites
- **Poursuite de la politique contractuelle** en vue d'améliorer l'environnement des entreprises
- **Soutien de la convention** entre les professions, la Région et l'ANPE (cellule de conversion, services offre/demande d'emplois...)

2) Développer la formation

- **Réalisation d'un Contrat d'Etudes Prospectives**
- **Réalisation d'un Contrat d'Objectifs pour la formation**

3) Mettre en œuvre un plan Rhône-Alpes Textile/Habillement

- **Des mesures d'urgence** (trésorerie des entreprises...)
- **Plan régional** : investissements matériels et immatériels sur la mise en réseau, la diversification, la création, l'innovation, la recherche et la présence commerciale sur les marchés
- **Action spécifique** d'aménagement du territoire sur les bassins d'emploi fragilisés

Les actions engagées

Les mesures d'urgence ont permis d'engager le financement du chômage partiel par l'Etat et la mise en place des cellules de reclassement. Une opération pilote de formation est en cours de réalisation. Son objectif est de renforcer l'employabilité des salariés.

Un Contrat d'Etudes Prospectives a été finalisé. Les partenaires régionaux ont signé **un contrat d'objectif économique régional** pour la période 2003-2005. Les moyens affectés à ce contrat s'élèvent à 17,8 millions d'euros sur trois ans dont 5,3 millions d'euros pour l'aide régionale. 30% des crédits sont engagés à ce jour. Les objectifs du contrat sont les suivants :

- mise en réseau des entreprises,
- renforcement de l'excellence industrielle,
- développement d'une approche marché auprès des entreprises,
- développement de la capacité créative des entreprises.

Dans le cadre d'une approche spatiale et d'aménagement du territoire, **le département de l'Ardèche a été choisi pour engager prioritairement les actions préconisées :**

- reconduction d'une cellule de reclassement interentreprises,
- développement de la filière polypropylène,
- mobilisation de l'ensemble des acteurs pour travailler en réseau avec un développeur textile,
- opération spécifique autour de la transmission d'entreprises.

Premier bilan

Suivi du plan d'actions textile

 <u>Acquis</u>	 <u>Limites</u>
<ul style="list-style-type: none">□ Un effort d'intelligence et de mobilisation collective grâce au diagnostic et à l'élaboration du Contrat□ Des réalisations importantes : convention d'affaires, missions prospectives à l'étranger, mise en place d'un dispositif de formation et de conseil en matière de marketing	<ul style="list-style-type: none">□ La relative modestie financière du contrat dans un contexte de délocalisations et de cessations d'activité□ Absence de suivi régulier des réalisations□ Des thèmes non traités : pyramide des âges, rôle de la grande distribution, la relation donneurs d'ordre/sous-traitants

Perspectives

Le CESR reconnaît les avancées réalisées depuis deux ans, notamment à travers les démarches contractuelles. Il est sans doute trop tôt pour évaluer les actions.

La situation difficile qui prévalait lors de l'élaboration des propositions demeure pour le secteur textile. La crise conjoncturelle, aggravée par la faiblesse du dollar, se conjugue à une crise structurelle aiguë. Ainsi, l'activité moulinage a perdu en trois ans la moitié de ses entreprises, l'autre moitié ne réalise plus que 50% du chiffre d'affaires atteint précédemment.

Avec la prochaine levée des quotas d'importations dont bénéficie l'Union Européenne dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'industrie textile va être confrontée à de nouvelles turbulences. Face à de telles menaces, la commission européenne a lancé un plan d'aide au secteur. Parmi les mesures soutenues par Bruxelles figurent la création d'un label « Made in Europe », l'intensification de la lutte anti-contrefaçon, le soutien à l'innovation et la mise en valeur du design et de la qualité.

II.3 Les propositions

Emploi : une analyse régionale

La détérioration du marché de l'emploi s'est confirmée en 2003 avec un recul de l'emploi salarié et une progression du nombre de demandeurs d'emploi. La destruction d'emploi est particulièrement marquée dans l'industrie (- 12 000). La part de l'intérim tend à progresser avec une hausse de 1,7% du nombre de contrats par rapport à 2002.

Parallèlement, des tensions persistent entre l'offre et la demande d'emploi. La DRTEFP estime à 30 000 le nombre de postes non pourvus. Certains territoires combinent des taux élevés de chômage et des difficultés de recrutement pour les entreprises.

Dans ce contexte, le CESR propose d'engager une réflexion sur l'emploi en Rhône-Alpes destinée à :

- **Identifier les territoires à enjeux (ex : croisement filière industrielle et territoire)**
- **Cerner les inadéquations offre/demande** (activités, métiers, territoires)
- **Appréhender les mutations structurelles** de l'emploi, notamment en les confrontant avec les analyses du rapport du CESR « Emplois 2015 »
- **Analyser les différentes politiques de l'emploi** (Etat, Région, filières et territoires)

Filière viti-vinicole : un cahier thématique

Au cours de l'année 2003, le millésime 2002 abondant en volume a connu une commercialisation difficile. La chute de l'ordre de 25% de la production en 2003 devrait favoriser une remontée des cours. Sur certains vins comme le Beaujolais, les cours se négocient 30 % au-dessus de la campagne précédente.

La filière est la deuxième production agricole de Rhône-Alpes en chiffre d'affaires (environ 478 millions d'euros en 2001). Elle couvre l'ensemble des départements de la région et représente 27% de l'emploi agricole. La filière a été confrontée ces trois dernières années à plusieurs difficultés :

- la baisse continue de la consommation intérieure,
- une concurrence internationale accrue avec l'émergence de nouveaux pays producteurs de vins de qualité,
- des difficultés de structuration économique des exploitations et de la filière.

Compte tenu de l'importance de la filière viti-vinicole en Rhône-Alpes, le CESR propose de lui dédier un cahier thématique en 2005. Les objectifs de ce cahier thématique seront les suivants :

- **Connaître les caractéristiques de la filière** (production, chiffre d'affaires, emploi...)
- **Identifier ses atouts et faiblesses**, les opportunités et les menaces
- **Cerner les enjeux de développement**
- **Etablir un bilan des actions publiques** et collectives de soutien
- **Proposer de nouvelles actions** de soutien et d'accompagnement

Entreprenariat/création d'entreprises : une évaluation régionale

Rhône-Alpes enregistre sa cinquième année consécutive de hausse du nombre d'entreprises créées. 2003 est une année exceptionnelle avec un bond des créations (+10%). Cause nationale et locale, elle implique de plus en plus d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

Alors que l'emploi salarié régresse, peut-on considérer la création d'entreprises comme un signe positif ? Lors de la dernière récession en 1993, la création d'entreprises avait déjà connu un regain. La relation entre un marché du travail tendu et une hausse de la création d'entreprises s'explique aussi par le fait qu'un tiers des entreprises créées l'est par des chômeurs. Ce chiffre n'est pas à prendre au premier degré dans la mesure où un certain nombre de personnes profitent d'une période de chômage pour créer leur entreprise.

Ainsi, la multiplication des entreprises n'est pas en soi un facteur de croissance. Une approche plus qualitative devrait s'imposer : ce n'est pas tant le nombre qui compte mais les caractéristiques des entreprises créées (secteur, activité, taille...). A cet égard, une analyse de la pérennité et du turnover de ces entreprises créées paraît indispensable.

Enfin, la focalisation du débat sur la création d'entreprises risque d'évincer une question tout aussi fondamentale au regard des évolutions démographiques : la reprise/transmission d'entreprises.

C'est pourquoi le CESR suggère que soit engagée une évaluation régionale de la création d'entreprises. Cette étude viserait à :

- **Connaître la nature des créations** (activités, métiers, tailles, nombre de salariés...)
- **Dégager une typologie des entreprises** créées en fonction des motivations du créateur et des caractéristiques de l'entreprise
- **Disposer d'un recul sur la pérennité et le turnover** de ces entreprises à horizon cinq ans
- **Approfondir les évolutions quantitatives et qualitatives de la création d'entreprises** au regard de ce qui se fait dans d'autres régions européennes (par exemple, les Quatre Moteurs)
- **Evaluer l'efficacité des moyens**

Recherche/développement : un observatoire régional

La région Rhône-Alpes regroupe un peu plus de 10% des effectifs nationaux en matière de recherche et de développement. Environ 3 milliards d'euros sont consacrés par les secteurs publics et privés à la recherche dans des activités à haut niveau technologique : matériaux et composants électroniques, constructions électriques, chimie...

Par voie de conséquence, la région concentre un secteur tertiaire de haut niveau, le plus important après l'Ile-de-France, avec des activités tels que l'ingénierie et les services informatiques et financiers. La recherche et développement constitue l'une des clés du succès de l'attractivité économique d'un territoire comme la région Rhône-Alpes. En effet, la performance économique reposera de plus en plus sur des activités à haut contenu technologique.

Pour y parvenir, il est nécessaire d'améliorer la densité et l'efficacité de la recherche/développement dans notre région :

- au niveau de la relation université-recherche-industrie,
- au niveau de la création d'entreprises (à cet égard, les statistiques de la création d'entreprises révèlent une sous-représentation des activités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication),
- au niveau de l'attraction des investissements étrangers qui restent insuffisamment orientés vers la recherche et le développement).

C'est pourquoi le CESR suggère la mise en place d'un observatoire régional de la recherche et du développement dont les objectifs seraient les suivants :

- **Détecter les compétences reconnues aux niveaux national et international**
- **Évaluer le nombre de projets en cours pouvant donner lieu à des développements industriels**
- **Mesurer les besoins en partenariat**
- **Évaluer l'efficacité des moyens publics engagés**

III. CAHIER THEMATIQUE « ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

(Sources : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Rhône-Alpes)

« Les entreprises de l'Economie Sociale ne sont pas des entreprises comme les autres, mais comme les autres, elles sont des entreprises ».

« Ce sont des entreprises qui vivent dans l'économie de marché. Mais ce sont des entreprises différentes car, nées d'une volonté de solidarité au service de l'Homme, elles privilégient le service rendu par rapport au profit dégagé et intègrent dans la vie économique la dimension sociale » (déclaration du CNLAMCA-1995)³.

³ CNLAMCA : Comité National de Liaison de la Mutualité, de la Coopération et des Associations devenu **CEGES** (Conseil des Entreprises Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale)

III.1 Valeurs et fondements de l'Economie Sociale et Solidaire

Une réalité historique

L'Economie Sociale est une forme d'économie ancienne. Son origine remonte à la première moitié du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion de courants de pensée tels que l'humanisme laïque et l'humanisme chrétien.

Il est utile de rappeler que l'une des premières coopératives, le « commerce véridique et social », a vu le jour à Lyon, sur les pentes de la Croix Rousse en 1831.

Trois grandes familles d'acteurs composent l'Economie Sociale :

- les mutuelles,
- les coopératives,
- les associations.

Ces trois familles sont des groupements de personnes et répondent à des principes communs :

- adhésion volontaire,
- « un homme, une voix »,
- primauté de l'Homme sur le capital,
- règles dans l'affectation du résultat (réserves impartageables ...),
- non propriété patrimoniale des individus sur l'outil de production.

Acteur économique à part entière

Avec plus de 170 000 emplois, l'Economie Sociale et Solidaire représente 10% de l'emploi salarié de Rhône-Alpes. Sur la période 1995-2000, l'emploi a augmenté de 20% au sein des établissements de l'ESS, avec une singularité relative au caractère occasionnel et temporaire de certains emplois, notamment dans l'emploi associatif.

Par famille de l'ESS, l'emploi se répartit comme suit :

Mutuelles	Associations	Coopératives
11% (19 000 emplois)	81% (138 000 emplois)	8% (13 000 emplois)

La masse salariale brute distribuée par les entreprises de l'ESS s'élève à 3,2 milliards d'euros en 2000, soit 8 % de la masse salariale du secteur privé et semi public.

Les entreprises de l'Economie Sociale opèrent sur le champ économique, aussi bien au sein de l'Economie marchande que de l'Economie non marchande pour ce qui concerne la gestion de services d'intérêt général. A ce titre, elles sont actrices de l'économie et participent à sa dynamique tant au niveau des réponses à des besoins socio-économiques par la production de biens ou de services qu'à celui de l'emploi.

Aussi, les entreprises de l'Economie Sociale sont de droit et de fait des acteurs qui inscrivent leur démarche dans le cadre du marché, notamment les coopératives et les mutuelles, mais également pour un grand nombre d'associations gestionnaires soumises aux règles du jeu économique.

L'Economie Sociale n'est donc pas « le tiers secteur », ou une économie de second rang. Elle est présente dans de nombreux secteurs d'activité, exprimant ainsi une grande diversité. Les entreprises de l'Economie Sociale entendent conforter et développer leur présence dans les secteurs les plus diversifiés, dans le respect de leurs spécificités et finalités. Il leur appartient de faire de ces différences des atouts de leur compétitivité.

Ainsi, l'Economie Sociale entend concrétiser ***une manière différente d'entreprendre*** fondée sur une volonté et une capacité à entreprendre collectivement, associant des principes économiques de production et d'échanges (compétitivité, équilibre financier, pérennisation et développement,...) à des principes de solidarité entre membres dans une configuration où ceux-ci ont, dans beaucoup de cas, la double qualité de producteurs et de bénéficiaires du service rendu.

Ainsi, les structures de l'Economie Sociale sont des organisations entrepreneuriales, témoignant que pour concrétiser l'acte d'entreprendre il n'y a pas d'uniformisation des formes juridiques, ce qui est une des dimensions de la liberté d'entreprendre.

La question de la gouvernance d'entreprise est au cœur des préoccupations des entreprises de l'Economie Sociale, notamment au regard de la responsabilité sociale des entreprises et du développement durable. Dans cette logique, le bilan sociétal élaboré par le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale est expérimenté par un grand nombre d'entre elles. Ce dernier est un outil d'évaluation de la performance de l'entreprise dans les domaines couvrant le champ de sa responsabilité sociétale : économique, sociale et environnementale. Il est un instrument d'aide à la décision.

III.2 Présentation des familles de l'Economie Sociale

Les coopératives

▪ La coopération de production

Les SCOP (Sociétés Coopératives de Production) sont des sociétés à capital variable constituées sous forme de SARL ou SA. Elles relèvent à la fois du droit coopératif et du code du commerce. Le capital des SCOP est majoritairement détenu par les salariés. Les excédents nets de gestion doivent être répartis selon des règles strictes :

- 25 % au moins au titre de la participation des salariés,
- 16 % au titre des réserves « impartageables »,
- quant aux dividendes distribués, ils ne peuvent excéder la part attribuée à la participation ni la part affectée aux réserves.

On peut ainsi noter une équité entre la part travail, la rémunération du capital et la préservation de la pérennité de l'entreprise.

Les Scop en Rhône-Alpes sont au nombre de 200.

Elles emploient 3300 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 270 M€ (hors filiales de droit commun).

Elles se répartissent pour 22% dans le secteur du BTP et des métiers connexes, pour 24% dans l'industrie et pour 54% dans le tertiaire. C'est ce secteur des services qui connaît, depuis une dizaine d'années, la progression la plus sensible, même s'il représente toujours une part plus faible dans le tissu économique régional.

Il s'agit pour l'essentiel de petites PME et de TPE dont l'effectif moyen est de 18 salariés.

Alors que seules 3% des entreprises de 10 à 49 salariés et 1% des entreprises de moins de 10 salariés versent de la participation, les SCOP sont plus de 97% à en verser.

▪ La coopération agricole

Les coopératives agricoles ont pour objet « l'utilisation en commun par les agriculteurs de tous moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique, à améliorer ou accroître les résultats de cette activité » (art.L.521.1 du code rural).

Sur la Région Rhône-Alpes, la coopération agricole représente un poids économique certain :

- ✓ plus de 300 entreprises,
- ✓ 4,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires,
- ✓ environ 10 000 salariés,
- ✓ environ 48 000 exploitations agricoles.

Les coopératives agricoles collectent 60% de la production régionale, et sont présentes sur l'ensemble des secteurs d'activité.

Elles constituent un outil certain de développement de l'espace rural.

Les enjeux sont les suivants :

- ✓ adapter la production au marché,
- ✓ assurer les efforts de qualité nécessaires,
- ✓ mettre en œuvre une réelle gouvernance coopérative,
- ✓ développer la coopération entre elles.

▪ La coopération de crédit

Les organismes coopératifs de crédit sont des établissements de crédit, personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banques.

Les banques coopératives regroupent : les Banques populaires, le Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, les Caisses d'Épargne et le Crédit Agricole.

Sur le plan national les banques coopératives représentent 33% des dépôts à vue et 33,8% des crédits distribués.

Dans le cadre de la croissance externe, certaines banques coopératives ont repris des banques non coopératives. De plus, depuis 2002, le Crédit Coopératif s'est arrimé au Groupe Banques populaires.

Les banques coopératives sont souvent impliquées dans le développement local ; de plus elles concourent au financement de missions d'intérêt général à l'image des Projets d'Economie locale et Sociale (PELS) des Caisses d'Épargne ou en soutien d'initiatives relevant de l'Economie Solidaire à l'image du Crédit Coopératif.

Les mutuelles

▪ Les mutuelles d'assurances

Les sociétés d'assurances à forme mutuelle se regroupent au sein du GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances) qui fédère une quinzaine de groupes mutualistes réunissant 17,4 millions de sociétaires. Ce sont des sociétés de personnes qui n'ont pas de capital social et pas d'actionnaires à rémunérer.

Les fonds propres des mutuelles d'assurances sont la propriété indivise de la communauté des sociétaires dans chacune des mutuelles.

Elles s'appuient sur les valeurs de solidarité, de démocratie et de transparence ; elles sont gérées par des administrateurs bénévoles.

Au plan national, l'ensemble des mutuelles du GEMA couvre 52% du marché, soit un véhicule et une habitation sur deux. Au regard des parts de marché de certains membres, on peut estimer qu'en Rhône-Alpes, les mutuelles d'assurances sont au-delà de la moyenne nationale.

Certaines mutuelles d'assurances s'investissent dans des missions d'intérêt général ou social.

▪ Les mutuelles de prévoyances et de santé

Ce sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Leur finalité est d'agir dans l'intérêt de leurs membres et de l'utilité sociale de l'activité concernée, « afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leur condition de vie ».

Le code de la mutualité leur autorise l'assurance des personnes, notamment dans le domaine de la santé. Elles ont de plus la faculté de « mettre en œuvre une action sociale ou gérer des réalisations sanitaires, sociales ou culturelles » (article L.111-1 du Code de la Mutualité). Aussi, au-delà de la couverture des risques « santé », les mutuelles offrent des services sur les champs suivants :

- ❑ Offre de services de soins : optique, soins dentaires, centres médicaux, pharmacie...,
- ❑ Gestion de centres hospitaliers,

- ❑ G rontologie,
- ❑ Soutien scolaire,
- ❑ Services   domicile : petite enfance, aides   la vie quotidienne...

La mutualit   volue vers :

- ❑ Une acc l ration des concentrations dans les domaines de l'assurance,
- ❑ Une r gionalisation accrue,
- ❑ Une diversification de l'offre au-del  de l'assurance des personnes.

Un souci majeur des mutuelles est le transfert de charges qui s'op rent des r gimes d'assurance obligatoire vers les r gimes compl mentaires.

La Mutualit  en chiffres

Au niveau r gional, 279 organismes mutualistes sont recens s dont 155 d veloppent une activit  d'assurance.

Les mutuelles g rent aussi :

- ❑ 75  tablissements et services pour personnes  g es,
- ❑ 28 centres d'optique et d'audioproth se,
- ❑ 11 centres et services de loisirs vacances,
- ❑ 25 cliniques dentaires,
- ❑ 15 centres de sant  m dicaux et infirmiers,
- ❑ 15  tablissements hospitaliers,
- ❑ 12  tablissements et services pour personnes handicap es,
- ❑ ainsi que 26 mutuelles petite enfance.

Les associations

Les associations participent   la vie  conomique et sont particuli rement pr sentes dans les activit s suivantes :

- l' ducation populaire,
- le tourisme,
- l'action sociale,
- le sanitaire,
- le sport.

Les associations en partenariat avec l'Etat et les collectivit s locales, remplissent une fonction importante dans la mise en  uvre de services d'int r t g n ral. Ainsi, agissent-elles en prestataires de services pour le compte de la collectivit  publique et produisent de l'utilit  sociale qui ne manque pas d'avoir une dimension  conomique.

Les associations rentrent dans le champ de la production de biens et de services pour d velopper leur projet social.

Elles repr sentent   part enti re une forme d'entreprendre.

En Rh ne-Alpes, on d nombre environ 15 900 associations employeurs sur un total de 70 000 associations recens es, repr sentant pr s de 129 000 emplois (Source INSEE), t moignant ainsi de leur r le dans l'insertion professionnelle.

Une singularit  des associations est le b n volat ;   l' chelle nationale ce sont douze millions de b n voles qui agissent.

Cadrage sur le secteur sanitaire et social

En Rhône-Alpes le secteur associatif gère environ 5 000 établissements et services, de tailles diverses. Les entreprises de moins de 50 salariés sont majoritaires, mais certaines comptent plusieurs centaines, voire plus d'un millier de salariés.

Deux branches professionnelles sont majoritaires : la branche sanitaire et sociale, structurée autour de l'UNIFED et la branche de l'aide à domicile. La plupart des associations sont adhérentes à l'URIOPSS (Union Régionale des Institutions et Œuvres Privées Sanitaires et Sociales).

Leur point commun est d'être porteuses d'un projet associatif qui va au-delà de la simple gestion d'un établissement. Ce projet peut concerner l'accès aux soins, la solidarité envers les personnes en situation de handicap ou de dépendance, des jeunes en dérive, des familles en difficulté ou des personnes souffrant de situations d'exclusion.

Les services qu'elles gèrent sont des services non marchands, bénéficiant d'un paiement par l'Etat, les caisses d'assurance maladie ou les conseils généraux. Dans certains cas, leur activité peut s'appuyer sur la production de biens ou de services, supports permettant l'intégration des personnes dans le monde du travail.

Ce secteur a massivement contribué à la réduction ou à la limitation du chômage, y compris lorsque celui-ci augmentait fortement. C'est aussi un secteur favorisant l'emploi féminin.

Les associations interviennent sur tout le territoire régional, y compris dans les zones rurales où elles contribuent à maintenir des activités de services, essentielles au développement local.

Parmi les difficultés propres à ce secteur, on notera des besoins de personnel en constante augmentation, avec une véritable pénurie dans certaines professions (personnel de soins, éducateurs spécialisés...), une difficulté à renouveler les cadres bénévoles, un besoin de formation des dirigeants bénévoles et des permanents.

III.3 Problématiques et enjeux de développement

Etre connu et reconnu

Un constat :

- L'Economie Sociale fait l'objet d'une méconnaissance ou d'une mal connaissance,
- L'Economie Sociale a des difficultés à se faire reconnaître.

Assurer la pérennité et le développement des entreprises de l'Economie Sociale

- Mettre en œuvre des dispositifs de financement adaptés,
- Former les femmes et les hommes qui composent la ressource humaine des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire,
- Prendre en compte la dimension du bénévolat : associations, mutuelles, coopératives.

Assurer la promotion des nouvelles initiatives

- Coopératives d'emploi et d'activités,
- Sociétés Coopératives d'intérêt Collectif (SCIC),
- Nouvelles formes d'économie solidaire (commerce équitable ...).

Prendre sa place sur le champ du développement territorial et du développement durable

- Développement territorial : l'Economie Sociale reste un outil d'émergence et d'accompagnement des initiatives locales de pérennisation de certaines activités sur le territoire que ce soit par exemple dans le domaine des services à la personne ou dans celui de la culture (gestion de salles de cinéma, ...). A ce titre, les associations, mais aussi les mutuelles (mutuelles d'initiatives sociales) jouent un rôle important.
- Développement durable : l'exemple du « Bilan Sociétal » évoqué précédemment illustre les préoccupations des entreprises de l'Economie Sociale sur ce point.

III.4 Préconisations

- Produire des dispositifs statistiques et conjoncturels permettant d'assurer un suivi économique fiable de l'Economie Sociale, et d'en donner une représentation fidèle.
- Agir sur la professionnalisation des entreprises de l'Economie Sociale :
 - ✓ Formation des bénévoles.
Le bénévolat est l'une des données importantes de l'Economie Sociale et Solidaire. La gouvernance des entreprises repose pour beaucoup sur des administrateurs bénévoles élus. L'action bénévole dans le cadre associatif est porteuse d'une expérience qui doit pouvoir être prise en compte dans la Validation des Acquis de l'Expérience. Il s'agit ainsi de reconnaître le travail bénévole par sa capacité à porter des compétences transférables en milieu professionnel et par le fait qu'il est facteur d'intégration sociale, notamment pour les femmes qui ont une pratique associative importante.
 - ✓ Formation des dirigeants et des salariés,
 - ✓ Création d'un fonds d'aide au conseil,
 - ✓ Définir et mettre en œuvre des formes de mutualisation des compétences,
 - ✓ Mettre en œuvre une démarche attractive pour les jeunes.
- Créer un Fonds de Développement Régional adapté aux spécificités des entreprises de l'Economie Sociale, que celles-ci soient des coopératives, des mutuelles ou des associations, et permettant d'abonder leurs fonds propres.
- Dans le cadre des appels d'offres de la Région, prendre en compte, parmi les critères de choix, la dimension économie sociale et solidaire.

Pour concrétiser ces préconisations, la mise en œuvre d'une étude stratégique portant sur l'ensemble de l'économie sociale en Rhône-Alpes doit être envisagée.

Cette dernière devra aborder les questions suivantes :

- **Assurer la complémentarité avec les travaux de l'INSEE sur le périmétrage de l'Economie Sociale et Solidaire.**
- **Clarifier la contribution des entreprises de l'Economie Sociale aux différents secteurs et/ou branches d'activités composant l'économie régionale.**
- **Identifier les potentiels de consolidation et de développement de ces entreprises avec prise en compte de leurs forces et faiblesses.**
- **Fournir les bases de définition d'un plan de développement de l'Economie Sociale et Solidaire sur la région Rhône-Alpes, en favorisant l'organisation d'une grande manifestation régionale (type Forum, Biennale...) de l'économie sociale et solidaire s'appuyant sur le fort potentiel existant dans notre région, en lui donnant une dimension internationale compte tenu que ce secteur est également conséquent dans les pays voisins de Rhône-Alpes (Italie, Allemagne, Espagne).**

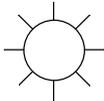
L'Economie Sociale et Solidaire inscrit sa démarche dans le cadre d'une économie plurielle. Aussi, ne prétend-t-elle pas recourir systématiquement à des dispositifs d'appui qui lui soient spécifiques. En revanche, reconnue comme une composante économique porteuse d'initiatives et de croissance, elle revendique un **égal accès** aux ressources nécessaires à son développement, au même titre que les autres entreprises composant l'économie régionale.

ANNEXES

Situation économique : industrie

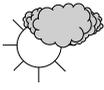
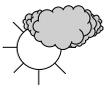
Sources : CRCI, Banque de France, MEDEF, CGPME.

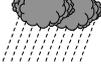
SECTEURS	ANNEE 2003	TENDANCE 2004	COMMENTAIRES - Indicateurs clefs -
Industrie agroalimentaire		↓	<p>Les performances du secteur restent positives avec une progression de la production (+6%) en dépit des gelées printanières et de la canicule estivale. De fortes disparités existent d'une activité à l'autre. Le secteur des boissons a vu son chiffre d'affaire bondir (+26,5%) tandis que l'industrie laitière enregistre une baisse d'activité pour la seconde année consécutive.</p> <p>Les excédents bruts d'exploitation s'affichent toutefois en recul (-1,7%) en raison de la forte hausse des matières premières. Pour 2004, les industriels sont plus pessimistes et craignent que les aléas climatiques ne continuent à influencer sur leurs marges avec des matières premières plus onéreuses et, aussi, des changements dans les modes de consommation.</p>
Biens de consommation		→	<p>2003 fut une année sans relief avec une faible progression de l'activité (+0,8%) avec, tout de même, une amélioration des excédents bruts d'exploitation (+8,3%). Les effectifs ont régressé dans la quasi totalité des secteurs et les prévisions d'embauche restent mal orientées pour 2004 tandis que les chefs d'entreprises prévoient d'investir pour moderniser l'appareil de production.</p>
Chaussure		↓	<p>Touché par de nombreux plans sociaux, le secteur de la chaussure reste en grande difficulté sans perspectives nettes d'amélioration pour 2004.</p>
Imprimerie		↓	<p>L'activité s'est repliée en 2003. Le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté de 16%. Une légère augmentation du volume d'activité est constatée au premier trimestre 2004. La concurrence étrangère (pays de l'est et Espagne) se fait sentir, notamment dans l'édition et le cartonnage.</p>

Meubles		→	<p>L'activité 2003 est en repli de 4,4% par rapport à 2002, année d'un ralentissement de 5%.</p> <p>Le mobilier de cuisine a été le secteur le plus dynamique avec une croissance de 2,5%, une évolution qui s'explique par le fort renouvellement de l'offre et la bonne tenue de l'immobilier.</p> <p>Les exportations progressent mais à un rythme et sur un volume nettement inférieurs à ceux des importations.</p> <p>Pour 2004, la consommation devrait se stabiliser mais dans un contexte de vive concurrence internationale.</p>
Pharmacie		↗	<p>En 2003, l'industrie pharmaceutique a fait preuve d'un dynamisme (+4,6% pour les chiffres d'affaires).</p> <p>A l'issue du premier trimestre 2004, l'industrie pharmaceutique affiche un niveau d'activité supérieur à celui de la même période l'année passée grâce aux commandes étrangères. Pour les mois à venir, les carnets de commande apparaissent étoffés et les prévisions plutôt optimistes.</p>

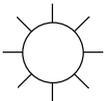
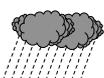
SECTEURS	ANNEE 2003	TENDANCE 2004	COMMENTAIRES - Indicateurs clefs -
Industrie automobile NB : Equipementiers inclus		➔	Deux caractéristiques : - Compte tenu de la consommation et des inquiétudes qui pèsent sur l'activité, le secteur ne devrait entrer en voie d'amélioration qu'au 2ème semestre 2004. - Au niveau de la filière Rhône-Alpes, de fortes inquiétudes sur les plans de charges (concurrence internationale et délocalisations).
Biens d'équipement		➔	Le profil de croissance attendu en 2004 ne permet pas d'augurer une reprise significative des investissements. A noter le renforcement du carnet de commandes de grands leaders du secteur qui pourrait bénéficier à la sous-traitance régionale. Observons toutefois que l'EPR finlandais a été confié, en réalisation, à la concurrence japonaise.
Industrie mécanique et métallurgie		➔	L'activité de la métallurgie et de la transformation des métaux est restée stable en 2003. Le bon courant d'affaires a perduré dans la sidérurgie et la première transformation de l'acier. La stabilité de la production devrait s'accompagner d'une nouvelle hausse des prix des matières premières qui va éroder fortement les marges. Dans le décolletage, l'activité est restée satisfaisante, tirée par l'industrie automobile. La fabrication dans la mécanique générale s'est stabilisée à un niveau supérieur à celui de l'année dernière, confirmant la croissance observée depuis plusieurs mois. Un frémissement des ordres à l'exportation, Chine et Etats-Unis notamment, est ressenti. Dans un contexte de vive concurrence, l'industrie d'équipement mécanique a enregistré une légère augmentation de la production et des livraisons. La visibilité reste insuffisante en raison de l'augmentation brutale du cours de certaines matières.

			<p>La métallurgie a souffert du repli très net de ses activités traditionnelles : armement, équipements de transport...</p> <p>En particulier, la sous-traitance est soumise à des pressions très fortes en matière de prix du fait des donneurs d'ordres, du déséquilibre euro/dollar (les 2/3 de l'activité sont exportés à titre direct ou indirect) et enfin de la hausse forte et brutale des matières premières.</p>
Industrie électrique et électronique			<p>L'orientation favorable des marchés mondiaux laisse entrevoir des perspectives de redressement dans le secteur, notamment pour l'électronique qui, après plusieurs années difficiles, retrouve de la croissance (ex. : téléphonie mobile).</p>

SECTEURS	ANNEE 2003	TENDANCE 2004	COMMENTAIRES - Indicateurs clefs -
Biens intermédiaires			Activités très variées : pas d'indicateurs globaux moyens
Composants		↗	En lien avec le redressement de l'activité électrique et électronique, le marché des composants suit la même évolution.
Travail des métaux (Métallurgie)		↘	L'atomisation du secteur et le poids des petites entreprises (75% ont moins de 20 personnes) dans le contexte de mondialisation dégrade la compétitivité, fragilisant les trésoreries et favorisant les délocalisations.
Textile habillement		→	<p>Pour l'habillement, le recul de la production intérieure n'est plus compensé par la production délocalisée, provoquant une perte nette de chiffre d'affaires.</p> <p>En 2003, la production française de textile s'est repliée de 7% en tonnages, celle de l'habillement a accusé un recul de 20% en quantités. Le secteur textile français a connu une baisse des chiffres d'affaires de 4% contre un recul de 2% pour l'habillement.</p> <p>En liaison avec le recul des prix moyens observé en 2003, le bilan annuel de la consommation est resté stable en euros constants. Cette atonie de la consommation s'est accompagnée d'un renforcement de la pression concurrentielle de la Chine. Les exportations ont baissé de 6% par rapport à 2002.</p> <p>Les experts tablent sur une légère progression de la consommation finale en 2004. En Rhône-Alpes, le début a été marqué, à l'exception du mois d'avril, par une certaine amélioration avec des tendances favorables aux entreprises régionales.</p>

Bois, papier, carton		→	<p>Sur le premier trimestre 2004, l'activité dans le travail du bois recule sensiblement par rapport à 2003.</p> <p>L'industrie papetière est victime du renchérissement des matières premières. La contraction de la production s'accompagne d'une détérioration des marges des entreprises.</p> <p>L'activité dans la fabrication du carton s'effrite légèrement après une forte progression en 2003, due notamment à la demande de l'industrie pharmaceutique. Les prévisions restent prudentes.</p>
Chimie		↗	<p>La reprise de l'activité annoncée et espérée, après la relative perspective favorable du 1^{er} trimestre 2003, a été sans lendemain. Les résultats de l'activité de l'année 2003 reflètent la conjoncture morose qu'a traversé la Chimie de Rhône-Alpes. Même si elle a gardé les niveaux antérieurs de son excédent commercial et de son taux de couverture, ceux des échanges à l'exportation ont confirmé, eux aussi, baisse ou stagnation dans les différents secteurs de la chimie.</p> <p>Le début de l'année 2004 voit un redressement des volumes de production qui confirment une croissance plus concrète. Mais la hausse des matières premières, probable dans le contexte géopolitique, avec la parité dollar-euro fluctuante, risque de contrer les résultats économiques espérés d'une croissance même effective.</p>
Plasturgie		→	<p>En 2003, l'activité s'est inscrite en repli, notamment en raison d'une contraction des commandes de l'industrie automobile. Le premier trimestre 2004 révèle un maintien de l'activité à un niveau légèrement supérieur à 2003. Toutefois, la prudence reste de mise et cette orientation positive n'est pas encore significative d'une reprise.</p>

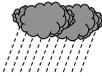
Situation économique : BTP

SECTEURS	ANNEE 2003	TENDANCE 2004	COMMENTAIRES - Indicateurs clefs
BTP		↗	Après un premier semestre en demi-teinte, le BTP en Rhône-Alpes termine l'année 2003 sur un bilan positif. L'activité du bâtiment s'est maintenue à un bon niveau grâce à la construction neuve de logements et l'activité des travaux publics s'est améliorée après deux ans de baisse. Pour 2004, l'activité devrait rester bien orientée, bénéficiant d'un contexte économique plus favorable.
Bâtiment		↗	Après une année 2003 globalement positive, l'activité 2004 est bien orientée. La construction neuve de logements devrait se maintenir à un niveau élevé compte tenu de stocks bas et d'une demande potentielle qui tend à s'accroître. Dans le secteur de la construction neuve de locaux, commande publique et commande privée pourraient se retrouver en phase pour conduire à une croissance de l'activité au deuxième semestre. Parallèlement, l'activité entretien-amélioration devrait continuer de bénéficier de l'effet TVA à 5,5% de programmes importants de rénovation menés par les collectivités locales.
Travaux publics		↗	Après un début d'année 2003 difficile, l'activité des entreprises de travaux publics s'est progressivement relevée au cours du second semestre. Sous l'influence de la bonne tenue des ordres passés par les collectivités locales, l'évolution du chiffre d'affaires, sans atteindre le niveau "France entière" (+4,5%), devrait enregistrer une progression. 2004 devrait s'inscrire dans la poursuite des perspectives favorables de 2003 grâce aux collectivités locales et à des grands travaux urbains (tramway). De plus, il conviendra d'observer la montée en puissance et espérée du volet ferroviaire du contrat de plan Etat-Région.

Situation économique : services

Sources : MEDEF, CRCI, TLF.

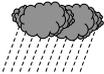
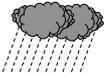
SECTEURS	ANNEE 2003	TENDANCE 2004	COMMENTAIRES - Indicateurs clefs
Services marchands aux entreprises			Activités très variées : pas d'indicateurs globaux moyens
Logistique Transport		↗	L'activité du transport a subi un ralentissement au cours du deuxième semestre 2003. Le pavillon routier français perd du terrain, notamment avec l'élargissement de l'Union Européenne vers l'est. Toutefois, l'emploi reste en sensible augmentation. Les modes de transport alternatifs au routier tardent à prendre des parts de marché significatives. Pour 2004, le premier trimestre permet d'espérer une reprise des activités dans un contexte de concurrence tarifaire exacerbée.

<p>Tertiaire supérieur</p>		<p>➔</p>	<p>Situation globalement morose, sans visibilité, qui reste cependant contrastée selon les métiers, les secteurs économiques clients et les tailles de société.</p> <p>Les sociétés informatiques n'ont pas encore repris un niveau normal d'activité. Malgré tout, les activités de l'outsourcing et de la maintenance s'en tirent plutôt mieux que les activités de projets et d'assistance technique. Par ailleurs, les sociétés travaillant dans les collectivités et l'administration ont plus d'opportunités de développement que celles qui travaillent dans l'industrie. Globalement peu de projets.</p> <p>L'ingénierie industrielle souffre plus que celle du bâtiment.</p> <p>Les missions concernant les infrastructures sont soumises aux aléas budgétaires. L'activité reste très moyenne malgré quelques frémissements en fin d'année 2003 qui ne se sont pas confirmés. L'export, pour les quelques sociétés concernées, reste un axe de développement.</p> <p>Les cabinets de conseil ont un profil également morose et contrasté selon leurs principaux clients et leur positionnement par rapport au management et aux systèmes d'information. Les cabinets de niches tirent leur épingle du jeu.</p> <p>Les cabinets de recrutement subissent de plein fouet le manque de projets de développement et ce, malgré le papy boom à venir dans les entreprises. Seules s'en sortent plutôt mieux les sociétés réalisant des enquêtes d'opinion et des études marketing.</p>
----------------------------	---	----------	---

Travail temporaire		↗	L'année 2003 enregistre un recul de 2,7% du volume d'intérimaires en mission (équivalents temps plein). Rhône-Alpes, deuxième région en terme d'effectifs avec 11% des emplois intérimaires, après un premier semestre à -5,1%, a renoué avec une légère croissance au second semestre (l'année se terminant à -3,4%). La profession attend pour l'année 2004 un léger mieux qui devrait surtout se confirmer au second semestre.
Commerce de détail		↗	<p>Le commerce de détail a connu une année atone avec un léger repli des chiffres d'affaire par rapport à 2002 (-0,4%). Les activités d'équipement à la personne ont particulièrement souffert du recul de la consommation des ménages (-1,7%).</p> <p>Le premier trimestre 2004 semble accréditer l'idée d'une reprise. Tous les secteurs affichent des chiffres d'affaires en progression.</p>
Commerce de gros		↗	L'activité du commerce de gros est restée faible jusqu'en septembre 2003. Pour 2004, les grossistes font preuve d'optimisme et tablent sur un net redémarrage de l'activité, entrevu lors du dernier trimestre 2003. Ce redémarrage est essentiellement tiré par le marché intérieur.

Situation économique : agriculture

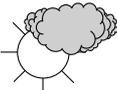
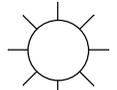
Sources : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, Chambre Régionale d'Agriculture

PRODUCTIONS	ANNEE 2003	TENDANCE 2004	COMMENTAIRES - Indicateurs clefs -
Vins		➔	Après une commercialisation difficile de l'important volume 2002, sécheresse et canicule provoquent une vendange précoce et affectent les volumes (-25% sur la moyenne des trois dernières années), mais la qualité est là. Pénurie et bon millésime devraient favoriser une revalorisation des prix.
Arboriculture		➔	Les gelées d'avril ont provoqué des dégâts considérables sur tous les vergers sauf les noyers qui eux ont été gravement touchés par la sécheresse. Les productions atteignent à peine la moitié de celles de 2002. Les vergers épargnés souffrent de la sécheresse et de la chaleur : fruits plus petits mais bonne teneur en sucre. Dans ce contexte, les cours se sont bien tenus, voire ont été supérieurs à 2002.
Céréales et oléo protéagineux		↗	La sécheresse provoque un effondrement des rendements par rapport à 2002 (-33% pour les céréales, -21% pour les oléagineux). Situation catastrophique pour le maïs (-46%) où les cultures, grillées sur pieds, ont dès le mois d'août été en partie détournées pour l'alimentation du bétail par suite de la faible production des prairies. Dans ce contexte, le prix des céréales enregistre une forte augmentation.
Prairies		↗	La pousse printanière affectée par le froid et le manque de pluie hivernale est minime. Dès le mois de juin les prairies ont un aspect désolant. La production est réduite de moitié par rapport à 2002.
Lait		↘	Frein sur les livraisons en début d'année (respect des quotas), puis sécheresse et canicule conduisent, malgré la repousse de l'herbe, à l'automne à une baisse de production (-2%). Le prix du lait baisse pour la deuxième année consécutive (-10€/1000).

Porc		➔	Encore une année difficile après l'effondrement de 2002. La production reste stable mais les exportations se dégradent. Après une embellie à l'été, le cours tombe à 1,08 € en décembre. En moyenne sur l'année le prix régresse de 5,3% par rapport à 2002.
Bovins		➔	La cotation bovine, toutes catégories confondues, est en hausse de 4,3% sur 2002, la cotation des vaches et génisses gagnant elle jusqu'à 13%. Le marché du veau de boucherie reste ferme dans un contexte d'offre interne modérée et d'importations limitées.
Ovins		➔	La cotation ovine perd 3,4% en moyenne annuelle mais reste supérieure de 15,6% à celle de 2000.
Aviculture		⚡	La canicule a engendré de grosses pertes dans les élevages.

Situation économique : tourisme

Source : Observatoire Régional du Tourisme

SECTEUR	ANNEE 2003	TENDANCE 2004	COMMENTAIRES - Indicateurs clefs
Tourisme		➔	En dépit d'une conjoncture internationale difficile, Rhône-Alpes maintient presque ses positions avec une fréquentation en léger recul (-1%). Durant 2003, Rhône-Alpes a enregistré 154 millions de nuitées avec des situations contrastées en fonction des clientèles : recul pour la clientèle étrangère et hausse pour la clientèle française.
Hôtellerie homologuée		➔	Avec 18,5 millions de nuitées en 2003, l'hôtellerie régionale maintient sa fréquentation. La légère baisse de la fréquentation étrangère est compensée par la progression de la clientèle française (71% de la fréquentation hôtelière en Rhône-Alpes). Cette fréquentation se partage assez équitablement entre été et hiver. Les clientèles lointaines, Etats-Unis et Japon, sont en recul en raison, notamment, du niveau élevé de l'euro.
Hôtellerie de plein air		➔	L'hôtellerie de plein air affiche des fréquentations en hausse en 2003 (+2,5%). La clientèle étrangère représente 41% des nuitées dans les campings.
Les gîtes de France en centrale de réservation		➔	Les gîtes de France en centrale de réservation comptabilisent un recul de la fréquentation (-1%). Toutefois, après une année 2002 exceptionnelle (progression à + 10%), il s'agit d'une consolidation. La clientèle étrangère représente 11% des nuitées.

AMENDEMENTS

ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR

Mardi 22 juin 2004

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES – ANNEE 2003 ET LES
PERSPECTIVES 2004 ».**

Amendements proposés par Mme Colette AMBROISE-THOMAS
déléguée du CROS Rhône-Alpes

■ Page 29, paragraphe concernant les associations, 6^{ème} ligne :

Ajouter après le 4^{ème} sous-alinéa

- le sanitaire

Un 5^{ème} alinéa

- le sport.

Amendement adopté à l'unanimité

ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR

Mardi 22 juin 2004

PROJET D'AVIS DU CESR « LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003 ET LES PERSPECTIVES 2004 ». CAHIER THEMATIQUE SUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Amendements proposés par M. Michel CATELIN pour le groupe CGT

■ Page 32 :

1. amendement sous-amendé :

A la fin de la phrase « Fournir les bases de définition d'un plan de développement de l'Economie Sociale et Solidaire sur la région Rhône-Alpes ».

Ajouter :

« ... en favorisant l'organisation d'une grande manifestation régionale (type Forum, Biennale...) de l'économie sociale et solidaire s'appuyant sur le fort potentiel existant dans notre région, en lui donnant une dimension internationale compte tenu que ce secteur est également conséquent dans les pays voisins de Rhône-Alpes (Italie, Allemagne, Espagne).

Amendement adopté par :

**105 voix pour
2 voix contre
1 abstention**

2. Compléter les préconisations par :

- Sensibiliser les services et élus de la Région à l'existence de l'économie sociale et solidaire, à son action et aux valeurs qu'elle porte.

Amendement retiré

3. amendement sous-amendé :

Compléter les préconisations par :

Dans le cadre des appels d'offres de la Région, prendre en compte, parmi les critères de choix, la dimension économie sociale et solidaire.

Amendement adopté.

DISCOURS DE PRESENTATION

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL RHONE-ALPES
DU 22 JUIN 2004**

**Présentation du rapport sur la situation économique en Rhône-Alpes - année 2003 et les
perspectives 2004**

**par
Monsieur Bruno LACROIX
Rapporteur**

Président de la commission n°1
« Economie – emplois – formation et insertion professionnelles »

**Rapport sur la situation
économique en Rhône-Alpes en
2003 et sur les perspectives 2004**

**CESR Rhône-Alpes
Assemblée Plénière
Mardi 22 juin 2004**

1

Introduction

■ Nouvelle méthode de travail

- ⇒ Auditions DRTEFP, Banque de France et INSEE
- ⇒ Auditions dans le cadre du cahier thématique
- ⇒ Débat en commission sur la base d'une analyse synthétique de la situation 2003 et des perspectives 2004

■ Plan du rapport

- ⇒ Situation économique en 2003 et perspectives 2004
- ⇒ Les propositions du CESR (soumises au vote)
- ⇒ Cahier thématique Economie sociale et Solidaire (soumis au vote)

Environnement international et national

■ 2003 : une année à oublier pour la France

- ⇒ Croissance en berne : + 0,5%
- ⇒ Forte détérioration des comptes publics
- ⇒ Des pertes d'emplois : - 67 000
- ⇒ Dégringolade de l'excédent commercial : - 45%

■ ...et pour Rhône-Alpes

- ⇒ Industrie morose aux perspectives incertaines
- ⇒ Des services en attentes de projets
- ⇒ Créations et défaillances d'entreprises : un bilan contrasté
- ⇒ Emploi : les incidences du ralentissement

Environnement international et national

- **Premier trimestre 2004 encourageant avec des incertitudes**
 - ⇒ Reprise sensible de la croissance : + 0,8%
 - ⇒ Envolée du prix des matières premières et de l'énergie
 - ⇒ Stabilisation de l'Euro par rapport au dollar et fin d'un cycle de baisse des taux
 - ⇒ Un environnement géopolitique troublé

Environnement international, national et régional

- **Quels moteurs pour la croissance en 2004 ?**
 - ⇒ Investissement : des conditions extérieures favorables...mais des entreprises fragiles
 - ⇒ Consommation : l'inconnue du moral des ménages
- **Les perspectives économiques 2004 pour Rhône-Alpes**
 - ⇒ Une région fortement exposée aux aléas de la conjoncture nationale et internationale
 - ⇒ Des conditions extérieures favorables
 - ⇒ Les craintes d'une reprise avortée comme en 2003

Les recommandations du CESR

- **Innovation : suivi des recommandations**
 - ↳ **Recommandations économiques**
 - ↳ **Bilan des actions du cahier thématique textile**
- **Propositions du CESR**
 - ↳ **Emploi**
 - ↳ **Filière viti-vinicole**
 - ↳ **Entreprenariat / créations d'entreprises**
 - ↳ **Recherche et développement**

Les propositions du CESR

Emploi

- **Contexte**
 - ↳ **Destruction d'emplois salariés, notamment industriels**
 - ↳ **Progression de l'intérim**
 - ↳ **Tensions persistantes sur certains métiers**
- **Proposition : une réflexion sur l'emploi en Rhône-Alpes**
 - ↳ **Identifier les territoires fragilisés**
 - ↳ **Cerner les inadéquations offre/demande (activités, métiers, territoires)**
 - ↳ **Appréhender les mutations structurelles de l'emploi**

Les propositions du CESR

Filière viti-vinicole

■ Contexte

- ⇨ Une filière de poids en proie à une baisse continue de la consommation intérieure
- ⇨ Concurrence internationale accrue
- ⇨ Difficultés de structuration économique

■ Proposition : un cahier thématique

- ⇨ Connaître les caractéristiques de la filière
- ⇨ Identifier ses atouts et ses faiblesses
- ⇨ Cerner les enjeux de développement
- ⇨ Établir un bilan des actions publiques et collectives de soutien
- ⇨ Proposer de nouvelles actions d'accompagnement

Les propositions du CESR

Entreprenariat / création d'entreprises

■ Contexte

- ⇨ Cinquième année de hausse du nombre de créations
- ⇨ De nombreux dispositifs
- ⇨ Corrélation entre la détérioration du marché de l'emploi et la forte progression des créations?
- ⇨ Pas d'analyse régionale sur la qualité et la pérennité des entreprises créées

■ Proposition : une évaluation régionale de la création d'entreprises

- ⇨ Connaître la nature des créations (activités, métiers, tailles...)
- ⇨ Dégager une typologie des entreprises
- ⇨ Disposer d'un recul sur la pérennité et le turnover de ces entreprises
- ⇨ Évaluer l'efficacité des moyens publics engagés dans le financement et l'accompagnement de la création

Les propositions du CESR

Recherche et développement

■ Contexte

- ⇨ Plusieurs activités phares en RA
- ⇨ Développement d'un secteur tertiaire de haut niveau
- ⇨ Mais...un « triangle magique université-recherche-industrie » en déficit de densité
- ⇨ Des investissements étrangers insuffisamment orientés vers la recherche et développement

■ Proposition : Création d'un observatoire régional de la recherche et développement

- ⇨ Détecter les compétences reconnues au niveau national et international
- ⇨ Évaluer le nombre de projets en cours pouvant donner lieu à des développements industriels
- ⇨ Mesurer les besoins en partenariat
- ⇨ Évaluer l'efficacité des moyens publics engagés

Le cahier thématique Economie Sociale et Solidaire

■ Valeurs et fondements de l'ESS

■ Présentation des familles de l'ESS

■ Problématiques et enjeux de développement

- ⇨ Être connu et reconnu
- ⇨ Assurer la pérennité et le développement des entreprises
- ⇨ Assurer la promotion des nouvelles initiatives
- ⇨ Prendre sa place sur le champ du développement territorial et durable

■ Préconisations

- ⇨ Produire des statistiques fiables
- ⇨ Agir sur la professionnalisation des entreprises
- ⇨ Créer un fonds de développement régional adapté
- ⇨ Mettre en œuvre une étude stratégique

DECLARATIONS DES GROUPES

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

Intervention de M. Jean-Luc FLAUGERE

Collège I

L'agriculture de Rhône-Alpes a effectivement subi de fortes difficultés en 2003 du fait des conditions météorologiques particulièrement défavorables avec le gel sur les fruits et la viticulture, la sécheresse et la canicule qui ont endommagé la plupart des productions.

Avec moins 50% de production fruitière, de moins 20 à moins 50% de production viticole, moins 33% de production des grandes cultures et de moins 30 à 70% de production d'herbe, la création de valeur ajoutée et donc de revenu a fortement chuté et cela malgré une bonne tenue des prix et les indemnités calamités.

Il faut rappeler aussi l'énorme chantier coordonné par la profession agricole pour ravitailler les élevages en fourrage et maïs ensilage afin de permettre aux éleveurs d'alimenter leurs troupeaux jusqu'au printemps.

Si l'ensemble des acteurs nationaux, régionaux, départementaux et professionnels s'est mobilisé pour se solidariser avec les agriculteurs, cette solidarité ne s'est pas exercée de façon équitable entre les différents secteurs d'activités. Si l'on prend l'exemple de notre région, le soutien du Conseil régional s'est porté sur les jeunes victimes du gel et les éleveurs de bovins, ovins, caprins, laissant à ce jour des secteurs entiers sans aides, comme la viticulture, les céréales ou les éleveurs de chevaux.

Cette situation aura des conséquences sur plusieurs années, bien sûr, sur le plan économique, mais aussi sur les plans sociaux, territoriaux et environnementaux.

Aussi, si nous adhérons globalement aux propositions présentées par M. Bruno LACROIX, il nous semble qu'elles devraient être complétées pour répondre au mieux aux problématiques agricoles.

Concernant l'emploi, si nous reconnaissons l'intérêt d'une réflexion sur l'emploi en Rhône-Alpes pour cerner les inadéquations entre l'offre et la demande dans les territoires à enjeux et, pour nous, sur la main d'œuvre saisonnière, notamment dans les fruits, légumes et viticulture, nous souhaitons aussi que se concrétisent tous les travaux conduits dans la définition d'un Contrat d'Etudes Prospectives et des Contrats d'Objectif sur l'emploi et la formation en agriculture.

Concernant la création d'un cahier thématique sur la filière viti-vinicole, nous ne pouvons qu'approuver, car ce secteur est confronté à une véritable remise en question sur son cadre de marche. Mais cette filière n'est pas la seule, celle des fruits, par exemple, est aussi soumise à des évolutions très importantes et la réforme de la PAC perturbera toutes les filières.

Aussi, comme nous l'avons proposé à plusieurs reprises, nous souhaiterions construire, en partenariat avec le Conseil régional, des outils de suivi et d'analyse qui croisent les données actualisées ; nous pourrions suivre et anticiper les évolutions de ces secteurs économiques et leurs conséquences en matière d'emploi et d'utilisation du territoire.

Enfin, nous sommes convaincus de la nécessité d'une évaluation permanente de l'évolution des entreprises en Rhône-Alpes. Nous avons proposé la mise en place d'un outil de suivi dans le cadre de la charte régionale de l'installation. Mais, il nous semble qu'il serait utile de compléter ces travaux par une analyse sur l'impact des mesures d'accompagnement individuelles et collectives pour la création ou le développement des entreprises. Les questions posées par la sécheresse et la loi sur l'eau sont, à titre d'exemple, des chantiers qui mériteraient un investissement fort sur la maîtrise quantitative et qualitative de l'eau.

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

Intervention de M. André MOUNIER

Collège I

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Le rapport sur la situation économique en Rhône-Alpes en 2003 et les perspectives 2004 que nous présente le président LACROIX, associé au cahier thématique sur les caractéristiques de l'économie sociale et solidaire, s'inscrit bien dans la nouvelle orientation que notre CESR a voulu donner à ce document produit chaque année, à savoir : un rapport présentant une valeur ajoutée à travers une synthèse et des analyses, plutôt qu'une consolidation de données existant par ailleurs.

Associé aux interventions en séance plénière, ce rapport représente une vision complémentaire de l'économie nationale et régionale.

Redisons combien le partenariat avec les acteurs économiques conjoncturistes de Rhône-Alpes - privés et publics - nous a semblé important.

Pour terminer sur le contenu de notre rapport économique orienté vers l'élaboration de propositions, il y a peut-être encore à réfléchir sur la méthode en privilégiant le travail par petits groupes de réflexion, préalablement à la synthèse pour la commission 1.

Sur le fond, nous partageons la vision exprimée dans ce rapport sur l'année 2003 et les perspectives 2004. L'éclaircie du début 2004 ne peut faire oublier que les entreprises - particulièrement du secteur industriel - souffrent et vont continuer à souffrir, et que Rhône-Alpes considérée traditionnellement comme région riche, se classe à travers certains indicateurs de conjoncture en deçà de la moyenne nationale.

Attention aux discours simplistes au niveau national plaidant au nom d'une équité territoriale à des répartitions de crédits pénalisant Rhône-Alpes.

Le rapport que nous présente Bruno LACROIX se veut économique et non politique. C'est la bonne approche. Je voudrais cependant ajouter, au nom des entreprises que je représente ici, que les clignotants allumés dans ce rapport ne sont pas près de s'éteindre.

Ce pays continue imperturbablement à vivre au-dessus de ses moyens, préférant augmenter son déficit public et son endettement plutôt que prendre les mesures nécessaires.

Les 35 heures continuent leur effet pernicieux sur notre rentabilité et notre compétitivité par rapport aux autres pays, contraignant paradoxalement les entreprises à réduire la part salariale dans leurs produits manufacturés.

Ceci est pire encore dans le secteur du tourisme -hôtellerie et restauration- où les 35 heures ont entraîné une forte augmentation des prix. Il sera très utile de voir comment évolue l'attractivité touristique de notre pays et plus spécifiquement de notre région qui reste la première région touristique de France.

Les 35 heures et le déficit chronique de certains secteurs publics vont donc très largement peser sur la conjoncture économique des années futures et ce ne sont pas les actions menées par la Région qui pourront inverser ces tendances lourdes même si, comme le montre le rapport en matière d'évaluation, celles-ci sont utiles.

Le cahier thématique a le mérite de présenter un secteur pas toujours bien connu, car difficile à appréhender dans sa dimension et sa diversité.

Cette diversité, c'est d'ailleurs la force et la faiblesse de l'économie sociale et solidaire qui regroupe des acteurs évoluant dans des contextes extrêmement différents :

- secteur concurrentiel (banque, SCOOP, etc.)
- secteur associatif fonctionnant à partir de fonds publics
- secteur associatif fondé sur le bénévolat.

Ceci est en partie exprimé page 32 du cahier avec la proposition de mener une étude plus fine de ce secteur et de ses composantes.

Soyons cependant attentifs à ne pas faire un « paquet global » de ce secteur qui réclame des mesures très différentes selon les domaines concernés.

Ces observations étant faites, nous voterons le rapport présenté par le président LACROIX.

Je vous remercie de votre attention.



**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003 ET LES PERSPECTIVES
2004 »**

Intervention de M. Jean VANOYE

Collège II

Notre intervention porte sur trois points :

- les évolutions de notre rapport annuel,
- la situation 2003 - 2004,
- l'économie sociale et solidaire.

Les évolutions importantes et pertinentes du rapport.

- Il synthétise et apprécie les données statistiques. Notre plus-value porte sur leur mise en débat par la société civile et sur les préconisations qui s'en suivent.
- Il prend en compte la situation de l'emploi. Il faut avancer plus encore dans cette voie : les qualités et quantités d'emplois, une stratégie intégrant bien économique et social, une meilleure redistribution, sont facteurs de création de richesses.
- Avancée, combien importante, il porte sur le suivi de nos recommandations particulièrement sur le plan textile. Ce retour a deux ans, auquel la CFDT tient, manifeste combien il faut passer de l'urgence à la prospective, à la mise en œuvre du contrat d'objectif, à une politique industrielle.

Les conclusions sur 2003 – 2004.

- Oui, l'année 2003 a été une année noire et la reprise récente est bien fragile et marquée de contradictions.
- Il y a marge de manœuvre régionale autour de l'axe chômage/difficultés de recrutement tant dans le cadre des secteurs professionnels que dans le développement territorial : voir à cet égard les initiatives « Ecrins » dans quelques bassins d'emploi.
- Il y a aussi, autour de l'attractivité des territoires régionaux et intra-régionaux, le jeu interactif des acteurs créateurs d'innovation qui peut contribuer à la réindustrialisation nécessaire.

- Cette attractivité se joue pour une bonne part sur la qualité des ressources y compris des ressources d'intérêt général, sur leur interaction avec l'économie. C'était l'enjeu d'une journée importante sur la recherche, tenue hier à Grenoble.
- Nous souhaitons vivement le travail sur la filière vini-viticole, comme sur la transmission d'entreprises. Nous partageons l'importance accordée à la question de l'excédent commercial.

Le cahier sur l'économie sociale et solidaire.

- Il marque la reconnaissance de l'importance et de la spécificité de ce secteur : par exemple : capacité à créer des filières d'activité en commençant petit : l'aide à domicile ; capacité à questionner et faire évoluer le reste de l'économie.
- Le travail sur le périmètre du secteur est, en effet, indispensable pour permettre d'éclairer la question de la présence de quelques grandes puissances économiques : plus encore pour organiser, bien mieux, le dialogue social. Nous comptons sur la Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire pour faire progresser celui-ci et aussi pour mutualiser les potentiels entre coopératives, mutuelles et associations.

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

**Intervention de M. Michel CATELIN
Pour le groupe CGT**

Collège II

Le projet d'avis sur la thématique de l'Economie Sociale et Solidaire qui nous est soumis porte un premier éclairage extrêmement intéressant sur une composante économique et sociale par trop méconnue dans notre région.

Les quelques pages de ce cahier thématique ne permettent pas de faire mesurer l'extrême richesse des auditions réalisées. Nous avons entendu, malgré leurs diversités, des personnalités qui vivent avec une grande passion et un grand humanisme leurs responsabilités d'acteurs de l'économie sociale, toujours au service de l'Homme et de la Société.

Avec ce travail du CESR, nous sortons des images trop souvent véhiculées : qu'entre le marché lucratif et l'Etat il n'y a rien ; que tout ce qui est marchand est lucratif ; que la seule forme d'entreprise sérieuse, c'est la société de capitaux.

Il existe bien un entrepreneuriat pluriel, un entrepreneuriat privé lucratif, un entrepreneuriat spécifique qui, par exemple, comme avec EDF GDF, a fait ses preuves d'efficacité au service de la nation, malheureusement aujourd'hui mis à mal par une tentative de privatisation ; enfin il existe également un entrepreneuriat social diversifié, celui de l'économie sociale, fondé sur des groupements de personnes (non sur la possession de capital), et sur des finalités d'une répartition de la richesse plus juste et plus équitable.

Au vu des éléments contenus dans le cahier thématique, nous pouvons mesurer que l'économie sociale, dégagée des contraintes de rentabilité des actionnaires, est une conception économique moderne et performante, capable d'offrir une véritable efficacité sociale et sociétale.

Nous sommes loin de la pensée de certains qui conçoivent l'économie sociale efficace seulement pour les petites structures ou sur des secteurs spécialisés relevant du domaine plus ou moins caritatif, ou de l'insertion réparatrice des méfaits du système libéral ; nous découvrons tout au contraire un acteur économique efficace y compris dans le secteur marchand.

Les mêmes doivent entendre que ces entreprises de l'économie sociale efficaces sur le marché développent un mode de gouvernance conforme aux idéaux proclamés. Qu'ils en ressentent des perturbations n'est pas étonnant ; pourtant cette réalité s'impose au plus grand bénéfice de la société.

Au fil des auditions nous avons pu mesurer que les efforts fait en matière de transparence, d'informations, de participation des salariés aux choix et décisions économiques et à la désignation des dirigeants (notamment par des procédures électives) favorisent un développement de la mise en oeuvre des capacités humaines, des motivations et de l'engagement professionnel, se traduisant par des relations humaines et sociales d'une autre nature.

Certes, dans ces entreprises de l'économie sociale comme dans les autres, peuvent surgir des conflits, des oppositions d'intérêts, il peut y avoir des luttes y compris des grèves.

Le syndicat a donc toute sa place pour défendre l'intérêt des salariés en appréciant le caractère particulier d'une entreprise de l'économie sociale. Aux dirigeants de ces entreprises de l'économie sociale on ne demande pas de créer des îlots de socialisme, mais plutôt de ne pas reproduire ce que nous voyons ailleurs en matière répressive et anti-syndicale, mais tout au contraire, être des employeurs sociaux au bon sens du terme.

C'est-à-dire produire de l'innovation sociale pour libérer encore plus les forces productives et être ainsi plus efficace face à une logique du tout financier, du tout profit qui fait tant de dégâts.

Les explications fournies en matière de gouvernance et plus particulièrement sur le mode électif des conseils d'administrations et/ou des dirigeants, même si là aussi tout n'est pas parfait, démontre que ce système a l'immense mérite de démocratiser le pouvoir économique dans notre pays ; il permet à des femmes et des hommes de toutes conditions et origines sociales, qui n'auraient autrement aucune chance d'être désignés par les détenteurs de capitaux, de se retrouver à la tête d'entreprises qui ont parfois des millions de clients, des milliers de salariés et des milliards d'euros à gérer.

Les exemples d'ailleurs ne manquent pas où la démonstration a été faite que, face à l'abandon ou à la liquidation d'entreprises, les salariés pouvaient trouver des réponses notamment avec la création de coopératives. Pour autant nous ne concevons pas l'économie sociale comme une alternative au capitalisme ou une quelconque troisième voie.

Nous sommes également attentifs à ce que l'Etat à travers le démantèlement des services publics ne transfère pas, en particulier sur le monde associatif, des responsabilités qui lui incombent, en transformant ainsi des structures de l'économie sociale en simple outil de régulation ou de gestion.

En ce sens, l'étude stratégique proposée par le CESR devrait nous permettre une plus juste appréciation des champs d'interventions de l'économie sociale et solidaire. Nous pensons également utile que chaque année notre avis sur la situation économique consacre une place à l'économie sociale et solidaire.

Notre groupe émet un avis favorable sur le cahier thématique concernant l'économie sociale et solidaire.



**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

Intervention de Mme Colette SAPEY

Le rapport sur la situation économique en Rhône-Alpes pour l'année 2003 et les perspectives 2004 montre les avancées en termes d'éléments de connaissances de notre Région (observatoire, évaluation, cahier thématique...).

Cependant, le moral n'y est pas et ce n'est pas en prétendant que 2003 est une année à oublier pour la France que l'année 2004 sera meilleure. Au contraire, elle s'annonce sombre, surtout en l'absence d'ambition industrielle régionale.

Le rapport met en évidence certains points :

- que les emplois en contrat aidé peuvent devenir nuisibles pour la société ; exemple donné : l'arrêt des emplois jeunes dans le secteur public ;
- que le chômage, supérieur à la moyenne nationale, est dans notre région en constante augmentation et touche surtout les jeunes non diplômés ;
- la forte détérioration du solde des comptes publics :
 - o mauvaises rentrées fiscales,
 - o déficit des régimes assurance chômage,

et de déclarer que l'endettement public qui dépasse le pacte de stabilité européen (63,7% du PIB) est menaçant pour le développement de la France.

Quels sont les moteurs de croissance ?

Si le deuxième est celui de la consommation des ménages, que fait-on pour qu'il s'améliore ?
Quand on sait que la part de la masse salariale de la richesse produite par les entreprises a baissé depuis 30 ans (57% en 2001) elle est désormais plus faible en France qu'aux Etats-Unis alors que les profits bruts des entreprises se sont accrus sur la même période de 38% ainsi que les dividendes des actionnaires du CAC 40 qui ont augmenté de 17% en 2003.

Le chômage, quant à lui, a triplé : il représente un coût collectif de 40 milliards d'euros et l'essentiel des coûts du sous-emploi a été transféré sur les salariés et la société ; on comprend mieux le besoin des ménages pouvant se le permettre d'épargner (16% du revenu disponible) pour remboursement de crédits, de contrats d'assurance-vie avec le financement des retraites et de la santé et l'anticipation des aléas de la vie dont le chômage omniprésent.

Plus que jamais, il faut une autre politique du pays.

Qu'ont vraiment apporté

- la modification de l'ISF,
- la baisse des impôts des hauts revenus au détriment de la satisfaction des besoins de la population,
- la continuité des allègements de charges sociales des entreprises ?

Les dépenses publiques quand elles apportent la qualité de l'environnement économique et sociale, ne sont pas des obstacles si elles correspondent à l'existence de réseaux performants, à une main-d'œuvre de qualité ; seule la baisse de leurs recettes peuvent conduire à une dégradation.

Les perspectives industrielles 2004 à la lecture du rapport nous interpellent sur plusieurs appréciations :

1. la politique de maîtrise des coûts,
2. la restauration de la rentabilité va-t-elle éviter une concurrence destructrice qui risque de se traduire à terme par un affaiblissement engendré par la course au profit ?

Exemples :

- faible niveau d'investissement (régression en 2003 de 5,8%),
- recul de la production (déstockage),
- recul de l'emploi industriel (1,6% des effectifs),
- 12 000 emplois perdus,
- 15,3% de licenciement économique,
- prévisions d'embauche en recul : moins 9% (cadres).

Cette volonté de renforcer la position du capital, que ce soit en termes de production, de répartition ou d'accumulation, reste dangereuse car elle va amplifier le phénomène d'externalisation, de délocalisations à l'étranger, cause d'abandon de filières entières, de restructurations, de concentration, laissant la place aux pénétrations de capitaux étrangers avec le déplacement des centres de décisions hors de la Région et de la France.

Rhône-Alpes, attractive pour les investissements étrangers, garde comme point faible celui de la reprise d'entreprises ; la Région renforcera véritablement sa position dans la compétition pour attirer les capitaux productifs étrangers en mettant tout particulièrement l'accent sur le maintien et le développement de ses points forts : « une coopération européenne renforcée ».

Sans remettre en cause notre identité nationale, ni nos choix de développement économique et social - convergence/harmonisation - cela ne veut pas dire avec nos partenaires européens

- choix des bas salaires,
- remise en cause d'acquis sociaux,
- l'ARTT,
- protection sociale, fiscalité,
- emploi, fragilisé les droits du travail.

La seule vraie richesse passe par l'investissement et la formation des hommes :

- valoriser le capital humain,
- renforcer la coopération européenne pour promouvoir les droits fondamentaux de l'homme au travail.

2004 et les perspectives d'emploi !

Fin de premier semestre 2004, augmentation de l'intérim, progression, hausse d'emplois temporaires : c'est l'augmentation de la précarité dont il s'agit ; plus que jamais, il faut renforcer et améliorer le système de formation et assurer la pérennité d'une population active, qualifiée.

Il faut s'appuyer sur les atouts publics et privés dont nous disposons dans les bassins d'emplois et la Région pour élaborer des projets permettant de développer conjointement l'emploi, les qualifications et la modernisation du tissu productif.

Pour cela il faut la mise en place d'un dispositif public régional de l'information et de l'orientation pour plus d'efficacité, pour palier les manques notoires devant l'insuffisance des cellules de reclassements, des dysfonctionnements en termes de formation, de reconversion, de diversifications.

Exemple : GIAT : comment garder des moyens industriels pour leurs métiers en cohérence avec les nombreuses activités des entreprises régionales concernées, mais aussi sur le respect des engagements pris par les entreprises ayant eu accès aux aides publiques, abattements fiscaux et sociaux ?

Concernant le cahier thématique textile, nous pouvons confirmer les observations du tableau page 19 sur les limites, mais aussi au sujet du suivi du plan où depuis 2002 les entreprises continuent de perdre des emplois, certaines deviennent dépendantes de donneurs d'ordres étrangers fragilisant les résultats obtenus avec souvent un gâchis de financements régionaux et locaux. La perte d'emploi, c'est :

- - 18,5% pour le textile,
- - 30% pour l'habillement.

Aucune volonté de développement industriel en perspective.

Nous regrettons le manque de prise en compte des propositions des organisations syndicales sur le maintien et le développement de ses emplois et de ses savoir-faire.

Le bilan 2003 ne va pas vers le développement de la capacité productive de Rhône-Alpes. Aucun projet, aucune cohérence n'apparaissant dans le programme d'actions. La CGT est inquiète sur les objectifs affichés dans le document contrat d'objectifs. Rien en dehors des cellules de reclassements (on connaît les résultats actuels qui ne sont pas brillants) en matière de formation : peu d'accès, peu de formation qualifiante (inexistant dans l'habillement) ; nous assistons à la perte de savoir-faire et d'expériences acquises, lourde de conséquences pour la pérennité et l'avenir de ces emplois.

- Quelle stratégie dans le cadre de promotion d'excellence (95% de délocalisation lingerie, vêtement de loisirs) ?
- Développement d'exportation des entreprises, ouverture de boutiques multimarques à l'étranger. Exemple : LEWINGER à Roanne, du négoce contre la production, plus de site.

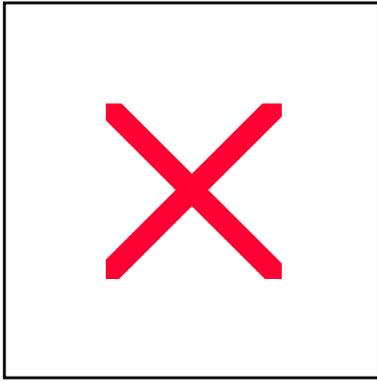
PROPOSITIONS

Nous demandons fermement un véritable dialogue social qui ne pourra se construire que par une véritable reconnaissance des organisations syndicales comme acteur à part entière en leur attribuant et finançant des moyens d'expertises nécessaires pour véritablement jouer leur rôle en termes de construction de proposition, tant au niveau régional qu'au niveau des territoires.

Concernant le cahier thématique « filière viti-vinicole », en dehors de la prise en compte de certaines difficultés en lien avec le poids en emplois que celle-ci représente dans le monde agricole, nous constatons que la demande d'un véritable travail d'études et de connaissances sur la saisonnalité en agriculture et notamment sur la filière vinicole n'est pas reprise.

Le groupe CGT réitère cette demande pour qu'un travail particulier s'établisse sur la question avec un cahier des charges.

Si les préconisations ont besoin d'être enrichies et le cahier thématique amélioré, nous sommes globalement d'accord sur le projet d'avis tout en mesurant ses insuffisances et en particulier l'absence d'ambition industrielle de notre région. De ce fait nous dénonçons les aides publiques accordées sans aucune volonté de changements et de contrôle laissant la situation de l'emploi en particulier dans la production catastrophique.



**Maison des syndicats
17, rue Georges Bizet
26000 VALENCE
Tél : 04 75 82 40 40
Fax : 04 75 43 66 67**

**Email :
GCFORHALP@AOL.COM**

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

Intervention de M. Eric BLACHON

Collège II

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La partie du projet d'avis qui est soumis au vote porte sur les recommandations de notre Assemblée et sur le cahier thématique consacré cette année à l'Economie Sociale et solidaire.

Cependant il importe, nous semble-t-il, au-delà du souhait légitime de faire évoluer la formule de notre rapport, de prendre en compte la continuité de notre travail. Ainsi l'an dernier nous adoptions un cahier thématique portant sur les industries de la métallurgie avec des pistes d'action intéressantes. Notamment nous proposons une étude sur la sous-traitance dans ce secteur. Il serait intéressant dans le cadre de ce suivi de nos recommandations de pouvoir relancer cette idée en en élargissant le champ.

En effet dans le cadre de la proposition de réflexion sur l'emploi en Rhône-Alpes qui est essentielle - et notamment sur l'articulation filières et territoires - il apparaît très clairement que, sur la notion même de filières, le débat est loin d'être tranché. L'organisation de l'ensemble de la production notamment nécessite de par ses conséquences sur les territoires de pouvoir approfondir la connaissance des systèmes, mais aussi de travailler sur l'articulation générale nécessaire dans l'espace régional.

Quelle base de réflexion collective pourrions-nous avancer ? Qu'est-ce qu'une politique de filière ? S'organise-t-on autour de branches d'activité ou bien en termes de grappes industrielles dont le produit est le centre ? Autant de questions qui d'ailleurs sont au centre des travaux se déroulant actuellement dans la suite de la Conférence régionale sur les politiques de l'Emploi en Rhône-Alpes et dont notre future réflexion sur l'emploi en Rhône-Alpes devra tenir compte. Cette réflexion devra pouvoir être prospective et permettre de dégager des propositions d'axes d'action

à moyen et long terme. L'organisation de la production industrielle - donc la sous-traitance - est un des paramètres incontournables de l'analyse.

Sur l'ensemble des recommandations, tout en partageant l'essentiel, nous voudrions cependant, sur le suivi du plan d'actions textile, apporter quelques compléments d'information. Un des éléments de la stratégie régionale est le contrat d'objectif économique textile - habillement signé le 24 avril 2003 qui comporte un programme pluri-annuel sur 3 ans - le premier comité de suivi aura lieu demain. Outre les sommes totales engagées qui, à l'échelon régional sont très loin d'être homogènes l'action générale engagée fait que la Région Rhône-Alpes résiste mieux que les autres régions françaises et est mieux préparée que d'autres pour le choc futur de la libéralisation des marchés mondiaux en 2005 dans un contexte complètement dégradé.

Ajoutons que nous avons su aussi faire preuve d'innovation sociale en ce qui concerne le programme pilote emploi - formation original qui devrait pouvoir servir comme expérience pour l'accompagnement des mutations économiques à venir. De même, l'approche collective notamment en matière de construction d'un dialogue social régional et le rôle du CESR dans cette approche sont autant d'éléments positifs de la démarche. Ceci doit à notre sens être souligné, tout en ayant conscience aussi que, bien entendu, dans le contexte, dans la modification structurelle mondiale en cours, l'action locale, régionale, montre ses limites.

L'urgence est toujours de pleine actualité hélas, et le dispositif doit être complété à la fois par un contrat d'objectifs formation mais aussi par une mise en perspective de l'ensemble de ce qui est en cours de façon à permettre de mesurer la cohérence d'un véritable plan d'ensemble qui doit à la fois être plus réactif, mais aussi permettre la survie à moyen et long terme de ce secteur industriel ô combien essentiel pour notre Région.

Enfin, s'agissant du cahier thématique de l'Economie Sociale et Solidaire, pour l'essentiel les recommandations que le rapport propose sont intéressantes ; nous voudrions cependant les compléter par deux réflexions qui peuvent prolonger le débat :

- La nécessité de renforcer les liens entre des entreprises de l'Economie Sociale installées et les initiatives locales émergentes.
- Pour ce qui est du bénévolat, sa prise en compte dans la Validation des Acquis de l'Expérience, est un des enjeux fondamentaux de la formalisation réelle du droit à la formation, ce qui nécessitera de la part de notre Assemblée d'étudier assez rapidement comment cela se traduit dans la réalité régionale.

Je vous remercie.

ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004

PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »

Intervention de Colette AMBROISE-THOMAS
Déléguée du Comité Régional Olympique et Sportif
de Rhône-Alpes

Collège III

Le poids économique du sport est un véritable serpent de mer difficile à saisir. Le Contrat d'Etude Prospective des métiers du sport, réalisé en 2002, a permis d'apporter une certaine clarification dans la classification et la répartition des métiers sportifs et socio-sportifs... première étape de cette réflexion.

Les Jeux Olympiques et les très nombreuses compétitions nationales, européennes, et mondiales organisés en Rhône-Alpes mériteraient qu'en soient connues les retombées économiques.

La vie associative sportive, à l'échelon national, c'est :

- 171 000 associations sportives,
- 26 millions de pratiquants,
- 14,5 millions de licenciés,
- 3,5 millions de bénévoles,
- Plus de 100 000 emplois directs,
- Un poids économique représentant 1,7% du PIB (hors bénévolat) avec plus de 30 milliards d'euros courants (données de 2000 - Bulletin STAT'info du Ministère des sports de septembre 2002).

En Rhône-Alpes, selon une enquête du CROS, tout récemment menée auprès des ligues régionales par Gilbert LIEGEOIS, conseiller du Président délégué aux formations, la vie associative sportive régionale c'est :

- 15 511 clubs, auxquels il convient d'ajouter quelque 800 Comités départementaux et Ligues ;
- toutes les structures n'ont pas répondu à ce questionnaire ; cependant, nous avons recensé 3 320 structures employeuses « déclarées » ;
- au minimum, 90 000 bénévoles s'impliquent régulièrement dans la vie des Clubs en y consacrant, en moyenne, 1/3 temps. Ce qui représente environ 30 000 emplois temps plein pour assurer le même service par des salariés ;
- toujours, en fonction du nombre de réponses obtenues, les 3 320 structures employeuses emploient 4 880 salariés dont :
 - 3 560 CDI et 1 320 CDD,
 - 1 832 de ces emplois sont des contrats aidés, dont la majorité dans le cadre des emplois jeunes.

A noter que 50% de ces emplois jeunes ne pourront être pérennisés à l'arrêt des aides et que de plus en plus de bénévoles abandonnent face aux difficultés et responsabilités qui leur sont

imposées. Comment ces associations sportives vont-elles poursuivre leur mission ? Comment peut-on les aider à pérenniser ces emplois jeunes ? Cette enquête, incomplète, mériterait d'être approfondie.

Pour conclure, il convient de trouver des solutions pour reconnaître, soutenir et encourager l'engagement des bénévoles et permettre aux associations, quelles qu'elles soient, de se professionnaliser dans le cadre de contrats d'objectifs clairs et précis.

Je terminerai par une phrase de Nelson PAILLOU, président du CNOSF de 1982 à 1993 :

“L’Homme n’est jamais aussi productif, efficace et pugnace que lorsqu’il s’est librement imposé une tâche ... et ce “besoin”, qui n’est pas à proprement parler du dévouement, est inhérent à la nature humaine. C’est une façon gratifiante de se “réaliser”... L’indépendance du sport, aussi bien vis-à-vis du Politique que de l’Economique, est précisément entre les mains du militant bénévole qui est le seul à être complètement désintéressé et à s’être mis volontairement au service de l’Homme”.

Je vous remercie.

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

Intervention de M. Jean-Charles SIMIAND

Collège III

Messieurs les Présidents, chers collègues,

Je vais un peu vous surprendre en ne critiquant pas, cette fois ci, les chiffres de la fiche « Tourisme » de la page 46 du rapport car ceux-ci sont parfaitement exacts du fait de leur provenance (observatoire régional du tourisme et non plus le seul INSEE).

Mais, cela me permet de faire quelques suggestions pour renforcer et densifier cette fiche afin que la deuxième région touristique française (et la première pour le nombre de touristes nationaux accueillis) soit analysée de façon plus complète et moins standard que les autres régions nettement moins touristiques.

Ne pourrions nous-pas, par exemple, voir figurer :

- ❖ les nuitées globales par saison : été, hiver, printemps et automne, soit trois périodes ;
- ❖ la fréquentation des modes d'hébergement aussi et souvent plus importantes que ceux déjà cités : résidences de tourisme (club Med, Pierre et Vacances...), secteur associatif, secteur locatif, le non marchand etc.;
- ❖ la fréquentation, et peut-être la consommation touristique, par type de tourisme : montagne en hiver (où nous sommes leader mondial), urbain (en progression), rural, montagne en été ;
- ❖ l'évolution de la fréquentation des principaux sites payants.

L'observatoire du comité régional de tourisme dispose de ces données intéressantes (et bien d'autres) ; aussi utilisons-les !

Ces chiffres montrent parfaitement la résistance de Rhône-Alpes en 2003 dans un monde et une France où l'activité touristique a diminué de façon significative en raison de problèmes internationaux.

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

**Intervention de M. Jean-Jacques MARTIN
au nom de la Chambre régionale de l'Economie Sociale et solidaire¹**

Collège III

Monsieur le Président, Cher(e)s Collègues,

Les acteurs de l'Economie sociale - solidaire ne peuvent que se féliciter de l'initiative du CESR d'intégrer à son rapport annuel sur la situation économique un cahier thématique sur l'ESS. Cette démarche témoigne de l'intérêt suscité par cette dernière, dans un période où toutes les modalités d'entreprendre sont plus que jamais nécessaires au développement économique de notre région et constitue un pas significatif dans le mouvement de reconnaissance de l'ESS.

Ce cahier expose bien ce que sont les composantes de l'ESS, permettant ainsi d'en améliorer la connaissance et mettre en valeur ce qui en forme la richesse et la diversité.

Plusieurs points nous semblent devoir être soulignés :

- La diversité de l'Economie sociale, tant dans les formes d'entreprendre (coopératives, mutuelles, associations) que dans les activités (marchandes, non marchandes, agricoles, industrielles, services), démontrant ainsi que l'économie sociale est un acteur économique à part entière.
- Le poids en terme d'emplois (170 000), qui nous interpelle sur deux points :
 - Donner toute sa place à l'économie sociale dans les politiques de développement de l'emploi au niveau régional et local, notamment en matière de création et reprise d'entreprise, en confortant les outils financiers dont se sont dotés les mouvements.
 - Affirmer et développer la fonction employeur de nos entreprises en les accompagnant dans leurs préoccupations de professionnalisation et en agissant sur les champs de la formation professionnelle et sur celui du dialogue social.

La proposition de mener une étude prospective et stratégique sur l'Economie Sociale régionale nous semble déterminante à la fois pour en améliorer davantage la connaissance et pour contribuer à fournir les éléments nécessaire pour définir, tant pour nos entreprises que pour la Région, une politique cohérente de consolidation et de développement de ces dernières.

¹ Liste des soutiens en annexe.

Soutiens à la déclaration de la Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

Collège 1

- le représentant de l'URSCOP

Collège 3

Les représentants :

- des associations caritatives
- du CRT
- de la FCPE
- de l'ARDEVA
- des conseillers du commerce extérieur
- des HCL
- de l'URPACT
- de la MRIE
- de la FRAPNA (2 représentants)
- du CROSS
- de l'URFOL
- de l'URIOPSS
- de l'URAF
- des associations de retraités
- du comité technique régional de la consommation (2 représentants)
- de l'INRA
- de la CURA
- de l'UNAT
- de l'union régionale de la mutualité française
- de la MSA
- de la jeune chambre économique Rhône-Alpes
- du CREAM
- de l'enseignement libre
- de l'ECL

Collège 4

- Mme CHAUVEL
- Mme DACLIN
- M. JACQUIER
- M. PARAVY

**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESR
Mardi 22 juin 2004**

**PROJET D'AVIS DU CESR
« LA SITUATION ECONOMIQUE EN RHONE-ALPES - ANNEE 2003
ET LES PERSPECTIVES 2004 »**

Intervention de M. Gaston PARAVY

Collège IV

Je voudrais tout d'abord souligner et me réjouir de l'esprit d'ouverture qui a marqué le travail de notre commission dans l'élaboration de ce cahier thématique autour de l'économie sociale.

En effet ce thème aurait pu devenir une occasion de durcissement des clivages, d'antagonismes et de confrontations stériles.

Toutefois, la qualité des acteurs de l'économie sociale que nous avons audités nous a convaincu que l'économie sociale était une vieille idée, mais porteuse aujourd'hui, d'une nouvelle jeunesse, pleine de promesses. Communarde ou communautaire dans ses origines, soixante-huitarde un siècle plus tard, portée par des militants laïques et chrétiens, trouvant racine dans les grandes utopies sociales, l'économie sociale affiche aujourd'hui sa compétitivité, sa performance ; elle oblige donc patronat et syndicat à repenser leurs rapports avec elle. Ce cahier thématique est l'esquisse d'un regard positif et réaliste des courants qui nous traversent, jeté sur l'économie sociale. Il me semble important de rappeler ici que l'inspiration de l'économie sociale ne s'applique pas seulement au secteur de la production de biens matériels mais à celui de la pensée, à celui de la création de savoirs nouveaux.

Comme la chartre de l'économie sociale le rappelle, celle-ci doit promouvoir « *La recherche et l'expérimentation permanentes* ». Henri Desroche, le fondateur des collèges coopératifs a expérimenté ce concept « *de recherches actives permanentes* » dans trente ou quarante pays différents. Il a été l'un des pionniers de la validation de l'expérience qui lui faisait dire à propos de ces personnes porteuses de créativité et voulant les faire reconnaître : « *ce sont des hommes ou des femmes qui ne sont guère allés à l'université et qui n'ont guère envie de s'y rendre mais qui, grâce au destin ou grâce aux dieux, représentent chacune un potentiel d'expérience vécue avec une profondeur et une familiarité telles qu'aucun professeur d'université ne pourrait exciper son équivalent²* ».

L'un des fleurons de l'Economie sociale, parmi les réussites évoquées, est la prise en compte, par une pédagogie adaptée, de strates de la personnalité que la tradition éducative dans laquelle nous vivons encore a ignorées, et le plus souvent chez ceux dont la parole était la plus balbutiante.

² Henri Desroche, pour un traité d'économie sociale préface de Michel Rocard, édition.coopérative d'information, P 192

Le Conseil économique et social régional présente son rapport annuel sur la situation économique en Rhône-Alpes. Cette année, la formule évolue vers une présentation laissant davantage de place à l'analyse, à la prospective et aux recommandations. Elle se décline par une analyse synthétique de la situation économique 2003 et des perspectives en 2004, des recommandations et un cahier thématique.

Au niveau de la conjoncture, l'année 2003 fut difficile pour la région Rhône-Alpes. L'ensemble des indicateurs révèle un niveau d'activité stagnant avec, pour la première fois depuis 1993, des destructions d'emplois. Le premier semestre 2004 laisse espérer un rebond de l'activité en dépit des nombreuses inconnues qui pèsent sur l'économie régionale. Les anticipations optimistes des entrepreneurs pourraient être confrontées à plusieurs contraintes externes : environnement géopolitique, prix de l'énergie et des matières premières et taux de change.

A partir de cette analyse, le CESR met en exergue des recommandations relatives à l'emploi, la filière viti-vinicole, la création d'entreprises et la recherche et développement.

Le cahier thématique est consacré à l'économie sociale et solidaire. Ce secteur est un acteur économique de poids dont les enjeux de développement résident notamment dans une meilleure connaissance et reconnaissance au niveau régional.

Mots clés : conjoncture économique – prévisions économiques – secteur d'activité – emploi –